



**WAFABANK**

## **NOTE D'INFORMATION ABREGEE**

**AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE AVEC  
RENONCIATION DES ACTIONNAIRES A LEURS DROITS  
PREFERENTIELS DE SOUSCRIPTION**

**SOUSCRIPTION STRICTEMENT RESERVEE AUX CADRES  
DIRIGEANTS DE WAFABANK**

**EMISSION DE 32 950 ACTIONS AU PRIX DE 530 DH**

**Période de souscription : du 28/05/02 au 29/05/02**

**Organisme conseil coordinateur global de l'opération et responsable de la  
préparation de la note d'information :**

**WAFATRUST**

**Organisme responsable du placement : WAFABOURSE**

### **VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES**

Conformément aux dispositions de la section 5 de la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/2000, prise pour l'application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente Note d'Information a été visé par le CDVM le 24/05/02 sous la référence n° 10/02. Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## **ABREVIATIONS et DEFINITIONS**

ALM : Assets Liabilities Management  
BAM : Bank Al Maghrib  
BBVA : Banco Bilbao Vizcaya Argentaria  
BIAT : Banque Internationale Arabe de Tunisie  
BPA : Bénéfice par action  
CAI : Crédit Agricole Indosuez  
CDM : Crédit du Maroc  
CDVM : Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières  
CMKD : Consortium Maroc- Koweïtien de Développement  
CNME : Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne  
DAT : dépôts à terme  
DAV : dépôts à vue  
DH : Dirham  
GAB : Guichet automatique de banque  
GPBM : Groupement Professionnel des Banques du Maroc  
IS : Impôt sur les sociétés  
KDH : En milliers de dirhams  
MDH : En millions de dirhams  
MRE : Marocain Résident à l'Étranger  
OFS : Organisme Financier Spécialisé  
PCEC : Plan Comptable des Établissements de Crédit  
PER : Price Earning Ratio  
PNB : Produit net bancaire  
ROE : Return on Equity ou rentabilité des capitaux propres

## SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS et DEFINITIONS</b>	<b>2</b>
<b>AVERTISSEMENT ET RESTRICTIONS</b>	<b>4</b>
<b>PREAMBULE</b>	<b>5</b>
<b>I - RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES</b>	<b>6</b>
1. Le conseil d'administration	6
2. Les contrôleurs	6
3. Le conseil juridique	10
4. L'organisme conseil	10
5. Responsable de l'information et de la communication financière	10
<b>II - PRESENTATION DE L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL</b>	<b>11</b>
1. Cadre et objectif de l'opération	11
2. Principales caractéristiques du plan de souscription d'actions	11
3. Renseignements relatifs aux titres à émettre	13
<b>III - PRESENTATION DE WAFABANK</b>	<b>15</b>
1. Renseignements à caractère général	15
2. Organes d'administration et de direction et de surveillance de Wafabank.	18
<b>IV- SITUATION FINANCIERE DE WAFABANK</b>	<b>22</b>
1. L'évolution de l'actif de la Banque	22
2. L'évolution du passif de la Banque	24
3. La marge d'intermédiation de la Banque	26
4. L'évolution de la rentabilité et de la rentabilité de la Banque	27
5. Situation au 31/12/01	29
6. Comptes consolidés 2001	31
<b>V - FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>32</b>
1. Risques afférents à la société et à son secteur	32
2. Faits exceptionnels et litiges	32
<b>VI – ANNEXES : DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES</b>	<b>33</b>
1. Comptes sociaux de WAFABANK : 1997-1998-1999 (PCB)	33
2. Comptes sociaux de WAFABANK : 2000-2001 (PCEC)	41
3. Comptes consolidés du Groupe WAFABANK	58
<b>VII- INVESTISSEURS SOLLICITÉS :</b>	<b>71</b>

## **AVERTISSEMENT ET RESTRICTIONS**

### **Avertissement**

**La présente note d'information a été établie conformément au modèle -type agrégée prévu par la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n°05/00 du 25/12/2000. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Wafabank en contactant M.AGOUZOU, Direction Financière du Groupe, aux coordonnées suivantes :**

- Adresse : 163 Bd HASSAN II ;
- Téléphone : 022-54-52-01 ;
- Télécopie : 022-26-14-19.

**Le CDVM attire l'attention des investisseurs potentiels sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à WAFABANK.**

**Les dividendes distribués par le passé ne représentent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution de dividendes de WAFABANK.**

**Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ne se prononce pas sur l'opportunité des opérations d'appel public à l'épargne ni sur la qualité de la situation des émetteurs. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie de la qualité du placement objet de la présente note d'information ni de la réussite de l'opération envisagée.**

### **Restrictions**

**La présente note d'information s'adresse aux seuls investisseurs dont la liste figure au point VII ci dessous.**

**Les personnes en la possession desquelles la dite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.**

## PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de Wafabank, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note a été préparée par Wafa Trust conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/00 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes : Wafabank, Indicateurs d'activité du GPBM.

Conformément à l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, cette note doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de Wafabank et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs.

# I - RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES

## 1. *Le conseil d'administration*

Le conseil d'administration représenté par M. Abdelhak BENNANI président du conseil d'administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafabank ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Abdelhak BENNANI  
Président Directeur Général  
WAFABANK

## 2. *Les contrôleurs*

### a) Les commissaires aux comptes

#### Exercice 1999

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de Wafabank pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 1999 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Wafabank ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le 16 avril 2001

PRICE WATERHOUSE  
Abdelaziz BIDAHA Expert Comptable  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 000 Casablanca Maroc  
Tel : 022 77 90 00

ERNST & YOUNG  
Mustapha DAOUDI Expert Comptable  
44, Rue Mohamed Smiha  
20 000 Casablanca Maroc  
Tel : 022 30 25 42

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date d'expiration du mandat actuel : 2002

### Exercice 2000

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de Wafabank pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2000 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Wafabank ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le 11 avril 2002

PRICE WATERHOUSE

Abdelaziz BIDAHA Expert Comptable

101, Bd Massira Al Khadra

20 000 Casablanca Maroc

Tel : 022 77 90 00

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date d'expiration du mandat actuel : 2002

ARTHUR ANDERSEN

Bachir TAZI Expert Comptable

179, Avenue Moulay Hassan 1er

Casablanca Maroc

Tel : 022 27 20 40

### Exercice 2001

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de Wafabank pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2001 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Wafabank ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le résultat net de KDH 339 370 de l'exercice 2001 comprend un montant de KDH 30 000 correspondant à la reprise par le résultat non courant d'une partie de la provision prélevée des bénéfices de l'exercice 2000 par l'assemblée générale et affectée à la couverture de risques généraux.

Le 20 mai 2002

PRICE WATERHOUSE

ARTHUR ANDERSEN

## **b) Les auditeurs**

### Comptes sociaux

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de Wafabank, pour l'exercice clos le 31 décembre 1999.

Notre audit a été effectué selon les normes internationales en vigueur.

A notre avis, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 1999 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Wafabank au 31 décembre 1999 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le 16 avril 2001

PRICE WATERHOUSE  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 000 Casablanca  
Maroc

ERNEST & YOUNG  
44, Rue Mohamed SMIHA  
20 000 Casablanca  
Maroc

### Comptes consolidés 1999

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Wafabank et ses filiales (Groupe Wafabank), pour l'exercice clos le 31 décembre 1999.

Notre mission a été effectuée selon les normes de la Profession applicables au Maroc

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe Wafabank au 31 décembre 1999 cités au premier paragraphe, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation au 31 décembre 1999 ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'annexe à la présente Note d'Information.

28 avril 2002

PRICE WATERHOUSE  
Abdelaziz.BIDAH  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 000 Casablanca  
Maroc

Tel : 022 77 90 00

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1989

Date d'expiration du mandat actuel : 2002

### Comptes consolidés 2000

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Wafabank et ses filiales (Groupe Wafabank), pour l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Notre mission a été effectuée selon les normes de la Profession applicables au Maroc

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe Wafabank au 31 décembre 2000 cités au premier paragraphe, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation au 31 décembre 2000 ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'annexe à la présente Note d'Information.

28 avril 2002

PRICE WATERHOUSE  
Abdelaziz.BIDAH

ARTHUR ANDERSEN  
Bachir TAZI

### Comptes consolidés 2001

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Wafabank et ses filiales (Groupe Wafabank), pour l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2001 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Wafabank ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le résultat net de KDH 339 370 de l'exercice 2001 comprend un montant de KDH 30 000 correspondant à la reprise par le résultat non courant d'une partie de la provision prélevée des bénéfices de l'exercice 2000 par l'assemblée générale et affectée à la couverture de risques généraux.

Le 20 mai 2002

PRICE WATERHOUSE  
Abdelaziz.BIDAH

ARTHUR ANDERSEN  
Bachir TAZI

### ***3. Le conseil juridique***

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Wafabank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Cabinet A.SAAIDI Consultants  
Mohamed HDID  
4, Place Maréchal – Casablanca  
Maroc  
Tel : 022 27 99 16

### ***4. L'organisme conseil***

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

6 mai 2002

Lamia Boutaleb  
Directeur Général  
Wafa Trust  
416, rue Mustapha Al Maani  
Casablanca  
Tel : 022 54 50 10

### ***5. Responsable de l'information et de la communication financière***

Badr BENYOUSSEF  
Responsable de la Communication Financière et des Relations Publiques  
Adresse : 163, avenue Hassan II – Casablanca  
Tel : 212 2 54 54 04  
Fax : 212 2 20 92 78

## **II - PRESENTATION DE L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

### **1. *Cadre et objectif de l'opération***

L'opération décrite dans la présente Note d'Information est une augmentation de capital en numéraire avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des cadres supérieurs de WAFABANK.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08/04/94, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, relatif à la mise en place d'un plan d'option de souscription d'actions réservées à l'encadrement supérieur de la Banque, autorise le conseil d'administration à consentir au profit des cadres supérieurs de WAFABANK désignés par lui, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Banque, à émettre au titre des augmentations de capital qui seront réservées à cet effet.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08/04/94 décide par ailleurs que la présente autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises dans le cadre des augmentations de capital y afférentes.

Le conseil d'administration est investi de tout pouvoir à l'effet de mettre en exécution ce plan et de procéder à l'émission des actions en représentation des options à attribuer dans les conditions fixées.

Ce plan a pour objectif de motiver l'encadrement supérieur de la Banque, tout en l'impliquant davantage dans la réalisation des performances de l'établissement, augmentant ainsi la richesse des actionnaires.

### **2. *Principales caractéristiques du plan de souscription d'actions***

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 8 Avril 1994 a investi le Conseil d'Administration de tout pouvoir à l'effet de mettre en exécution ce plan d'options et de procéder à l'émission des actions en représentation des options à attribuer dans les conditions suivantes :

#### **a) Les bénéficiaires**

Ce plan d'action d'actions concerne les personnes appartenant à l'encadrement supérieur de la Banque qui auront été choisies chaque année par le Conseil d'Administration.

#### **b) L'enveloppe**

Le montant total des options à attribuer donnera droit à la souscription d'un nombre d'actions nouvelles n'excédant pas 3% du capital social au terme du plan.

#### **c) La durée du plan**

La durée du plan est de dix ans : l'attribution s'étale sur cinq ans, soit de 1994 à 1998, tandis que la levée des options se déroule sur cinq autres années, soit de 1999 à 2003. Ainsi, les options ne pourront être levées qu'au lendemain du cinquième anniversaire de la date de leur attribution.

Cependant, les bénéficiaires devront faire part de leur intention de lever les options venant à échéance chaque exercice avant le premier mars dudit exercice.

#### **d) Répartition**

La répartition de la dotation annuelle entre les bénéficiaires est laissée à la discrétion du Conseil d'administration.

#### **e) Le prix de souscription de l'option**

Le prix de souscription aux actions émises dans le cadre de ce plan d'action équivaut à 80% de la moyenne arithmétique des cours boursiers constatés durant le premier trimestre de chaque exercice pour les options attribuées au titre du dit exercice. Ce prix ne pourra être modifié pendant la durée de validité de l'option, laquelle sépare les dates d'attribution et de levée, sauf ajustements nécessaires en cas d'opérations financières susceptibles d'influer sur la valeur du titre.

#### **f) La levée de l'option**

Les options ne pourront être levées qu'au lendemain du cinquième anniversaire de la date de leur attribution. Cependant, les bénéficiaires devront faire part de leur intention de lever les options venant à échéances chaque exercice avant le premier Mars du dit exercice. Les options levées donneront droit à la souscription d'actions de numéraire dans le cadre de l'augmentation de Capital réservée à cet effet.

Le Conseil d'Administration peut suspendre l'exercice des levées d'options pendant le déroulement d'opérations affectant le capital de la Banque, sans que la durée de la suspension n'excède 3 mois.

L'exercice de l'option est personnel et incessible, l'option ne peut donc être exercée que par le bénéficiaire. Toutefois, en cas de décès, les héritiers du bénéficiaire peuvent lever les options qui ont été attribuées à celui-ci et disposent, pour ce faire, d'un délai de 3 mois à compter de la notification qui leur sera faite de ce droit.

Le départ à la retraite, le détachement auprès d'une filiale ou d'une société du groupe, et toute situation assimilable ne modifient pas les règles et conditions d'exercice de l'option.

En cas de départ volontaire, le démissionnaire ne pourra exercer son droit que sur la dernière option attribuée dans le cadre du plan, les options précédentes devenant caduques. Néanmoins, le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, peut lui permettre d'exercer son droit pour un nombre d'options supérieur.

En cas de sanction de second degré, toutes les options tombent et deviennent caduques à compter du jour de la mesure.

Dans le cadre du plan d'option de souscription d'actions avec renonciation au droit préférentiel de souscription (stock option), les bénéficiaires de la quatrième attribution effectuée en 1997, soit 31 cadres dirigeants, ont levé les options venant à échéance qui leur donnent droit à souscrire à 32 950 actions nouvelles d'un nominal de 100 DH chacune au prix de 530 DH, soit avec une prime d'émission de 430 DH, et ce par augmentation de capital de 642 468 700 DH à 645 763 700 DH.

### **3. Renseignements relatifs aux titres à émettre**

#### **a) Caractéristiques des titres offerts**

Les nouvelles actions WAFABANK offertes seront entièrement assimilées aux anciennes actions WAFABANK.

- Forme des actions : nominative
- Valeur nominale : 100 DH
- Nombre de titres offerts : 32 950
- Prix de souscription : 530 DH
- Montant global de l'opération : 17 463 500 DH dont une prime d'émission de 14 168 500 DH.
- Catégorie d'inscription des titres : 2<sup>ème</sup> lignes.
- Date de jouissance et droits : les nouvelles actions WAFABANK portent jouissance au 01/01/02, bénéficient des mêmes droits que les actions déjà existantes et sont entièrement libérées et libres de tout engagement. Pour bénéficier d'un droit de vote double, l'action doit être détenue pendant au moins cinq années consécutives.
- Régime de négociabilité des titres objets de l'opération : libre négociabilité à la Bourse de Casablanca.

#### **b) Fiscalité des valeurs mobilières à revenu variable**

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. En l'état actuel de la législation, le régime fiscal en vigueur est le suivant :

- **Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc**

##### Imposition des dividendes

Les dividendes des actions offertes dans la présente opération sont soumis à l'impôt général sur le revenu (IGR) au taux de 10 %, par voie de retenue à la source.

##### Imposition des plus-values

Conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi 17-89 relative à l'impôt général sur le revenu (IGR), les plus-values de cession des actions cotées à la Bourse des Valeurs sont soumises à l'IGR au taux de 10%, par voie de retenue à la source. Toutefois, conformément à l'article 8 de la loi de finances pour l'année 2002, les plus-values sur cessions d'actions cotées, réalisées entre le 01/01/2002 et le 31/12/2005 sont exonérées de l'IGR.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 92 (II) et 93 (II) de la loi 17-89 relative à l'IGR, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 20.000 DH ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission,
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

- **Actionnaires personnes physiques et morales non résidentes au Maroc**

#### Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source de 10%.

#### Imposition des plus-values

Les Profits de Cession d'actions réalisées par des personnes non résidentes ne sont pas imposés.

#### c) Cotation en bourse

- Date cotation prévue : 10/06/02
- Libellé sous lequel les valeurs mobilières seront inscrites à la cote officielle : WFB22

#### d) Modalités de souscription

Modalités et conditions de souscription :

- Période de souscription : du 28 au 29 mai 2002
- Emission de 32 950 actions d'un nominal de 100 DH chacune au prix d'émission de 530 DH (prime d'émission : 430 DH).
- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit des cadres supérieurs de WAFABANK.
- Date de jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 2002.
- Date prévue pour l'inscription en compte des titres au nom du souscripteur : 10/06/02.
- Nom de l'organisme mandaté par l'émetteur pour l'inscription en compte desdits titres : Wafabank .
- Organisme chargé du service financier, désigné par la banque en qualité de centralisateur chargé de la représenter auprès du dépositaire central, et d'exécuter pour son compte toutes opérations sur titres inhérentes aux actions émises : WAFABANK

### III - PRESENTATION DE WAFABANK

#### 1. Renseignements à caractère général

- a) **Dénomination** : WAFABANK  
**Siège Social** : 163, AVENUE HASSAN II. CASABLANCA 01  
**Téléphone** : 022-54-54-54  
**Télécopie** : 022-26-62-02

b) **Forme juridique et tribunaux compétents** :

Société anonyme régie par les lois en vigueur au Maroc, et notamment par la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, par le Dahir portant Loi n°1-93-147 du 15 moharrem 1414 (6 juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle, par le Dahir portant Loi n°1-93-212 du 4 rabia II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, par la Loi 15-95 formant Code de Commerce.

Toutes contestations ou litiges seront soumis à la juridiction des tribunaux du lieu du siège social.

- c) **Date de constitution** : 14 décembre 1964

- d) **Durée de vie de la société** : 99 ans.

- e) **Numéro d'inscription au registre de commerce** : 29411

- f) **Exercice social** : correspond à l'année civile.

g) **Objet social : (article 3 des statuts)**

La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de commissions et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes dont la liste n'a pas un caractère limitatif :

- Recevoir du public des fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ;
- Escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les collectivités publiques ou semi-publiques et en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes administrations publiques, négocier ou réescompter les valeurs, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ;
- Consentir sous des formes quelconques des crédits avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les collectivités publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères ;
- Consentir des crédits-bails mobiliers et immobiliers avec ou sans garanties.

- Recevoir en dépôt tout titre, valeurs et objets, accepter ou effectuer tous paiements et recouvrement de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires.
- Accepter ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes garanties ; souscrire tous engagements de garanties, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ;
- Procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner à tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toute nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés.
- Etablir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus.

**h) Capital social au 31/12/01 : 642 468 700 DH**

**i) Documents juridiques consultables au siège social de Wafabank.**

**j) Assemblées générales :**

**Mode de convocation :** parution d'un avis de convocation dans la presse.

**Conditions d'admission :** détenir au moins une action.

**Conditions d'exercice du droit de vote :** chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Conditions d'acquisition de droits de vote doubles :** il est reconnu un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis cinq ans au moins, ainsi qu'aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raisons d'actions anciennes bénéficiant déjà de ce droit ; le droit de vote double se perd en cas de cession de l'action aux tiers ou en cas de conversion en actions au porteur sauf en cas de transmission par voie de succession.

**k) Déclarations de franchissement de seuil :**

Loi bancaire 1993

L'article 48 du Dahir portant Loi N°1-93-147 du 15 Moharram 1414 (6 juillet 1993), relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et à leur contrôle, établit l'obligation pour toute personne détenant, directement ou indirectement, une participation égale ou supérieure à 5% du capital social d'un établissement de crédit, de déclarer à Bank Al Maghrib et à l'établissement concerné la part du capital qu'elle détient.

Loi n° 34-96 du 1<sup>er</sup> janvier 1997 relative à la réforme de la Bourse de Casablanca

De même, le Dahir portant Loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la Loi n° 34-96 de janvier 1997 définit la notion de franchissement de seuil et les obligations y afférentes dans ses articles 68 ter, 68 quater, 75 bis et 75 ter :

Article 68 Ter : « Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, informe cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de

participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés... ».

Article 68 Quater : « Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs, et qui vient de céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68ter ci dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte cette information à la connaissance du public selon des modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 bis ci-dessus. »

Article 75 bis : « Est passible d'une amende de 5.000 dirhams, toute personne physique ou morale qui ne déclare pas dans les délais prescrits un franchissement à la hausse de l'un des seuils de participation dans une société cotée en Bourse ou qui ne déclare pas au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ses intentions, conformément aux dispositions de l'article 68 ter ci dessus.

En outre, cette personne perd le droit de vote sur les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de l'infraction. En cas de cession consécutive à la constatation de l'infraction, le cessionnaire est rétabli dans ses droits de vote. »

Article 75 ter : « Est passible d'une amende de 5.000 dirhams à 100.000 dirhams, toute personne physique ou morale qui ne déclare pas dans les délais prescrits un franchissement à la baisse d'un seuil de participation dans une société cotée en bourse conformément aux dispositions de l'article 68 quater ci-dessus ».

Les modalités d'application dispositions précitées sont fixées par la circulaire du CDVM n°8/97 du 12 décembre 1997.

#### Dispositions statutaires

Article 8 : Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la présente société, doit, dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, en informer ladite société, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la Société de la Bourse des Valeurs de Casablanca (SBVC).

Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la présente société et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droit de vote, doit en informer la société s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Par ailleurs, toute personne physique ou morale dont la participation au capital de la société et aux droits de vote augmente de deux pour cent doit dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de cette modification en informer la société.

## 2. *Organes d'administration et de direction et de surveillance de Wafabank.*

### a) Organes d'administration, de direction et de contrôle :

- Conseil d'administration

ADMINISTRATEURS	Qualité	Représentation	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
M. Abdelhak BENNANI	Président Directeur Général		1998	2004
Wafa Assurance	Vice Président	Mr Saad KETTANI	1998	2004
CAI	Vice Président	Mr. Lucien Douroux Président du conseil de surveillance du CAI	1999	2005
CAI	Administrateur	Henri GUILLEMIN Directeur de la région Moyen Orient et Afrique CAI	2001	2003
Wafa Corp	Administrateur	Mr. Omar KETTANI	1999	2005
BBVA	Administrateur	Mr. Juan Perez Calot Directeur Général Adjoint BBVA	2000	2003
Mr. Francisco QUEREJAZU	Administrateur		2000	2003
Mr. Abdellatif GHAZOUANI	Administrateur		2000	2004
Mr Az El Arab KETTANI	Administrateur		1998	2004
Mr Abdelkrim LAZRAK	Administrateur		1998	2004
Mr Hadj Mohammed Ben THAMI LAZRAK	Administrateur		1997	2003
M. Mohamed LAHLOU	Administrateur		1997	2003

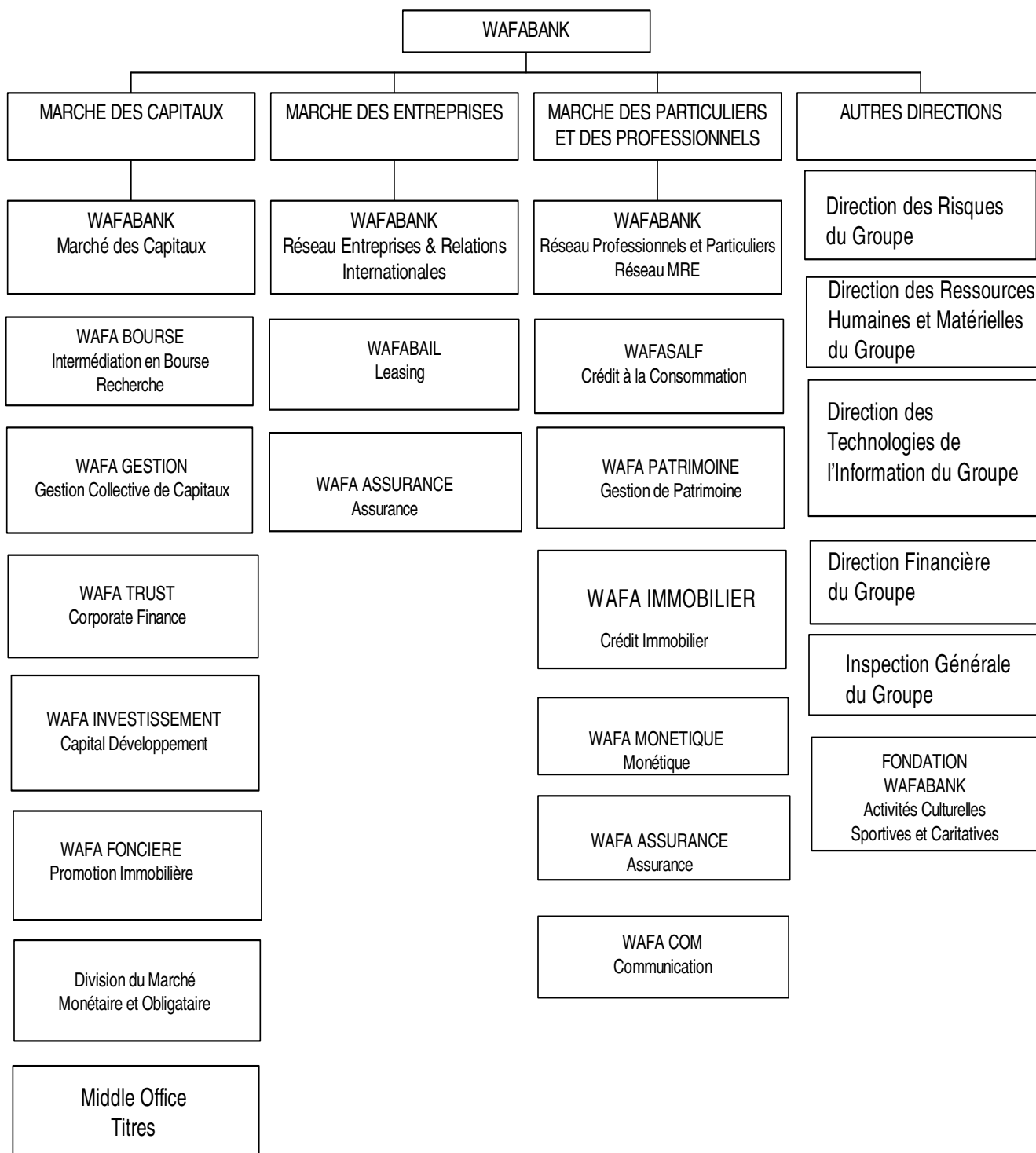
- **Comité supérieur des risques**

Mr. Abdelhak BENNANI  
Mr. Saad KETTANI  
Mr Henri GUILLEMIN  
Mr. Abdelkrim LAZRAK  
Mr. Az El Arab KETTANI  
Mr. Juan Perez Calot

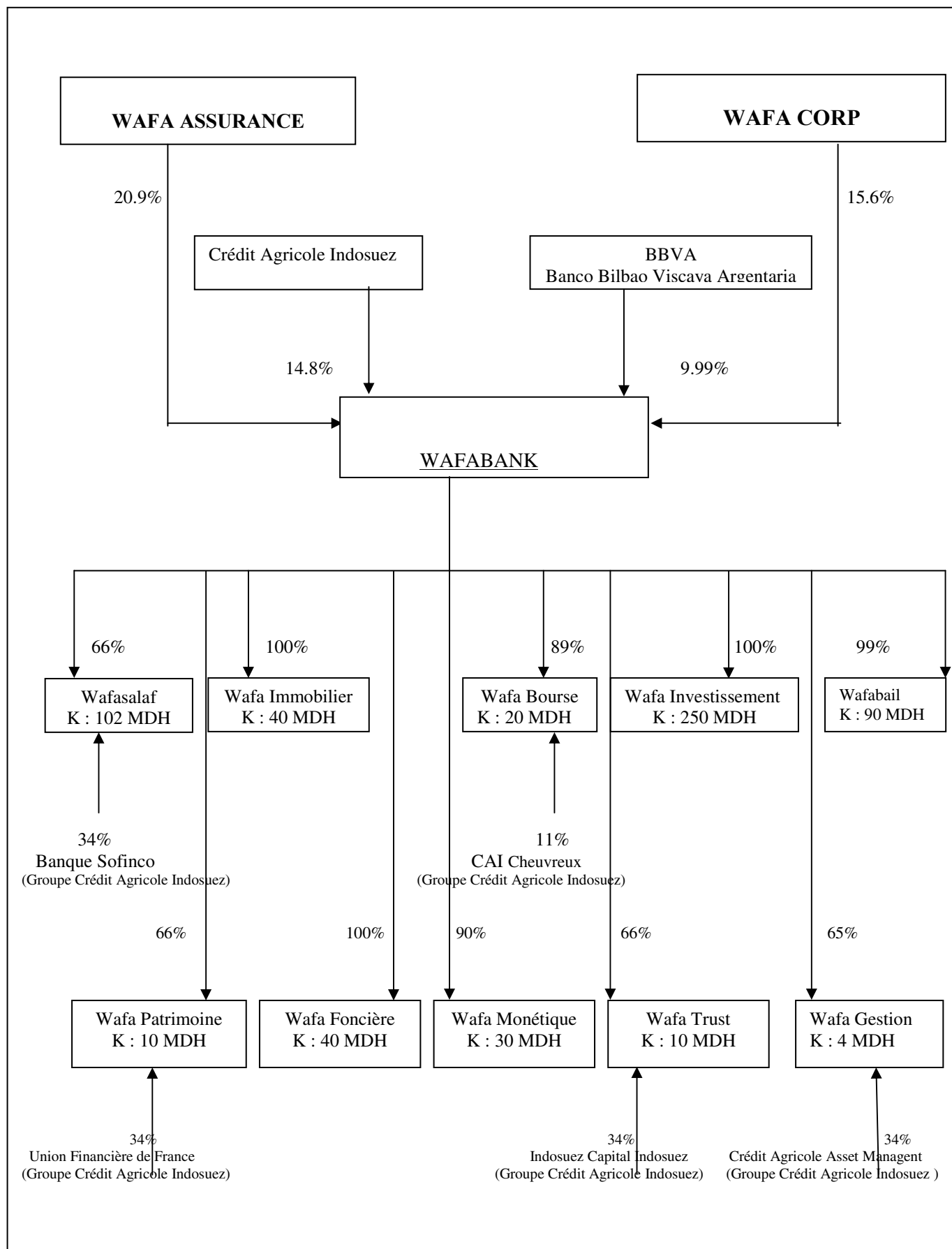
- **Comité d'audit**

Mr. Abdellatif GHAZOUANI  
Mr. Lucien DOUROUX  
Mr. Juan Perez Calot  
Mr. Saad KETTANI  
Mr. Omar KETTANI  
Mr. Abdelkrim LAZRAK

**b) Organisation de WAFABANK en 2002**



## Organigramme du groupe Wafabank



## Principaux dirigeants de la WAFABANK

<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>Date d'entrée en fonction</b>
M. Abdelhak BENNANI	PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	01/03/76
M. Mohamed Mustafa NAFKHA LAZRAQ	DIRECTEUR GENERAL <i>Direction du Groupe Marché des Particuliers et des Professionnels</i>	17/06/74
M. Labbès MTIOUI MECHKOURI	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction des Technologies de l'Information du Groupe</i>	01/02/79
M. Lahbib MSEFFER	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction des Ressources Humaines et Matérielles du Groupe</i>	20/01/71
M. Mohamed BENNANI	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction du Groupe Marché des Capitaux</i>	04/01/78
M. M'Hamed ABBAD ANDALOUSSI	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT <i>Direction de la Direction du Groupe Marché des Entreprises</i>	01/09/70
M.Mohamed AGOUZOUL	DIRECTEUR DE LA DIRECTION FINANCIERE DU GROUPE	22/10/62
M.Abdelhaï ABOU IBADALLAH	DIRECTEUR DE LA DIRECTION DES RISQUES	04/03/75
M. Jawad DOSS BENNANI	INSPECTEUR GENERAL <i>Inspection Générale du Groupe</i>	01/02/79
M. Abdelhamid MRABET	SECRETARIAT GENERAL	01/11/80

### **Dirigeants des sociétés filiales ou affiliées au Groupe WAFABANK :**

Sociétés filiales (ou affiliées au Groupe WAFABANK)	Nom du principal dirigeant	Fonction
WAFABANK ASSURANCE	Mr Jaouad KETTANI	Directeur Général
WAFABANK BOURSE	Mme Lamia BOUTALEB	Président du Directoire
WAFABANK GESTION	Mr Abdelhak ERRAKHM	Directeur Général
WAFABANK INVESTISSEMENT	Mr Mohamed BENNANI	Président Délégué
WAFABANK SALAF	Mr Amine TOUIMI BENJELLOUN	Directeur Général
WAFABANK BAIL	Mr Abderrahim LABYAD	Directeur Général
WAFABANK IMMOBILIER	Mr Amine NEJJAR	Directeur Général
WAFABANK MONETIQUE	Mme Safaa EL GHARBI	Directeur Général
WAFABANK TRUST	Mr Mohamed BENNANI	Président
WAFABANK FONCIERE	Mr Abdellatif DRISSI	Directeur Général
WAFABANK PATRIMOINE	Mr Mustafa NAFKHA LAZRAQ	Président Directeur Général

## IV- SITUATION FINANCIERE DE WAFABANK

### Avertissement :

- Les informations chiffrées relatives au secteur bancaire 1997 à 2001 émanent du GPBM et n'incluent pas le CIH, la BNDE et la CNCA.
- Les informations relatives au groupe WAFABANK et ses filiales émanent de la Banque et de ses filiales.
- Dans ce chapitre, seuls les comptes sociaux de Wafabank sont étudiés.
- Etant donné le changement de plan comptable intervenu en 2000, les données concernant l'exercice 2000 ont été analysées séparément<sup>1</sup>.

### 1. *L'évolution de l'actif de la Banque*

#### a) Le portefeuille crédits de la Banque

<b>En MDH</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>
Crédits court terme	7688	8989	9844
%	3.93%	16.92%	9.51%
Crédits moyen/long terme	3327	3923	3930
%	33.99%	17.91%	0.18%
Créances non classées	594	525	414
%	59.68%	-11.62%	-21.14%
Créances douteuses	1390	1396	1413
%	61.44%	0.43%	1.22%
<b>Total crédits</b>	<b>13 000</b>	<b>14 833</b>	<b>15 601</b>
<b>%</b>	<b>16.98%</b>	<b>14.10%</b>	<b>5.18%</b>

De 1997 à 1999, l'encours de crédits de Wafabank a enregistré une croissance annuelle moyenne de 12%. Cette progression, a permis à la Banque de porter sa part de marché crédits à 13.1% en 1998 et 12.5% en 1999.

Part de marché WAFABANK	1997	1998	1999
En %			
Crédits court terme	12,4	13.1	13.7
Crédits moyen terme	13,9	14.3	11.3
Crédits long terme	8,5	7.3	7.3
Créances non classées	33,0	28.1	17.9
Créances douteuses	14,2	12.7	12.2
Total crédits	12,9	13.1	12.5

En 1997 et 1998, les crédits accordés par la Banque progressent de respectivement 17% et 14.1%, établissant la part de marché de WAFABANK autour de 13% contre 11,6% en 1996. Cette croissance est due essentiellement à la hausse des crédits à moyen/long terme de 34% en 1997 et 18% en 1998. Notons par ailleurs que l'encours de crédits de l'ex-Uniban représente environ 10% de l'encours global de la Banque en 1997.

<sup>1</sup>La situation au 31/12/00 est conforme au nouveau Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

La situation des comptes au 31/12/1999 est retraitée suivant les dispositions du PCEC afin de permettre la comparaison

En 1999, les crédits de Wafabank ont enregistré une croissance de 5.2% suite à une quasi-stagnation des crédits à moyen / long terme.

Au terme de l'exercice 2000, les crédits de Wafabank ont progressé de 11% du fait notamment d'une forte croissance des crédits à l'équipement et des crédits immobiliers de respectivement 22% et 38%. La part de marché crédit de la Banque s'établit donc à 12.4% en 2000.

	2000	1999	%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>15 601 563</b>	<b>14 060 564</b>	<b>11%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 483 169	9 604 456	-1%
Crédits à l'équipement	3 325 071	2 715 949	22%
Crédits immobiliers	1 670 812	1 212 126	38%
Autres crédits	1 122 511	528 033	113%

## **b) La qualité du portefeuille crédits de la Banque**

En 1997, l'encours de créances douteuses de WAFABANK connaît une croissance exceptionnelle de 61%. Ceci s'explique essentiellement par les créances en souffrance de l'ex-Uniban qui représentent le tiers de cet encours. Cette forte hausse porte en 1997 le taux de contentieux de la Banque à 10,7% soit un niveau supérieur au taux moyen du secteur, soit 10.4%.

L'exercice 1998 est marqué par une baisse du taux de contentieux qui est ramené de 10.7% en 1997 à 9.41% grâce à une progression très limitée des créances en souffrance (+0.36%) qui a par ailleurs été associée à une baisse de l'encours des créances non classées (-11.6%).

En 1999, le taux de contentieux s'est encore amélioré (9.05%) grâce à une quasi-stagnation de l'encours de créances en souffrance (+1.23%) tandis que le total des crédits à progressé de 5.18%. L'objectif de WAFABANK à l'horizon 2002 est de ramener le taux de contentieux à 6%.

Qualité du portefeuille crédits	1997	1998	1999
Encours créances douteuses de WAFABANK (en MDH)	1390.4 (+61,44%)	1395.5 (+0.36%)	1413 (+1.23%)
Taux de contentieux de WAFABANK (en %)	10,70	9.41	9.05
Taux de contentieux moyen du secteur bancaire (en %)	10,14	9.69	9.30

L'effort dont fait preuve WAFABANK en matière de gestion du risque crédits sera poursuivi afin d'obtenir des niveaux de contentieux similaires à ceux de ses concurrents directs. Cependant une part non négligeable de cet écart pourrait trouver sa source dans un classement différent des créances en souffrance par les autres établissements de la place.

La forte augmentation depuis 1993 des créances en souffrance a amené WAFABANK à consentir un très grand effort de provisionnement. Ainsi le taux de couverture des créances douteuses s'est nettement amélioré passant de 37.72 % en 1993 à 77.6% en 1997 et 68.62% en 1998.

En effet, l'assainissement du portefeuille crédits s'est caractérisé par l'annulation d'un montant de 256 MDH de créances en souffrance couvertes par des provisions et considérées comme irrécupérables en 1998 et 140 MDH en 1999, ce qui a permis de maintenir en 1998 le volume des créances en souffrance à un niveau très proche de celui de l'exercice 1997 et de baisser l'encours des provisions pour créances en souffrance de 11.3%.

WAFABANK	1997	1998	1999
Encours provisions pour créances en souffrance (en MDH)	1079	958	993
Taux de provisionnement des créances en souffrance (en %)	77,60	68.62	70.28
Encours provisions pour créances en souffrance / Encours crédits (en %)	8,30	6.46	6.36

En 1999, l'effort de provisionnement s'est poursuivi, portant le taux de couverture des créances en souffrance à 70%.

En 2000, le taux de contentieux s'est porté à 10.3% suite à une progression des créances en souffrance de 22%. Malgré une dotation nette aux provisions de 170 MDH, le taux de provisionnement des créances en souffrance a été amené de 70% à 65%.

## 2. L'évolution du passif de la Banque

### a) La part de marché de la Banque dans les dépôts bancaires

En M DH	1997	1998	1999
Comptes chèques	4824	5690	6603
%	24.91%	17.95%	16.05%
Comptes courants	3562	3151	3050
%	47.68%	-11.54%	-3.21%
OFS	-	-	-
%	NS	NS	NS
Comptes sur carnet	1976	2243	2599
%	47.90%	13.51%	15.87%
Autres dépôts	469	553	903
%	11.67%	17.91%	63.29%
Comptes à terme et bons à échéance fixe*	6965	7560	7789
%	19.18%	8.54%	3.03%
<b>Total dépôts</b>	<b>17796</b>	<b>19198</b>	<b>20944</b>
<b>%</b>	<b>28.27%</b>	<b>7.88%</b>	<b>9.09%</b>

(\*)dont certificats de dépôts : 991 en 1997, 1998 et 1999

Au cours de la période 1997/1999, l'encours de dépôts de WAFABANK a enregistré une croissance annuelle moyenne de 15.1%.

Cette évolution est le résultat d'une politique commerciale plus entreprenante de la Banque et d'un développement rapide du réseau qui est passé de 93 agences en 1993 à 181 en 1999 auxquelles s'ajoutent 3 agences et 19 bureaux de représentation à l'étranger. Rappelons que l'objectif de la Banque est de porter le nombre d'agences à 200 d'ici l'an 2002.

La progression des dépôts a permis de porter la part de marché de la Banque de 8.9% en 1995 à 11.5% en 1999.

<b>Part de marché WAFABANK En %</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>
Comptes chèques	10,0	10.4	11.0
Comptes courants	15,6	13.2	11.9
OFS	0,0	0.0	0.0
Comptes sur carnet	10,1	10.2	10.6
Autres dépôts	9,7	10.3	16.1
Comptes et bons à échéance fixe	11,3	10.9	11.7
<b>Total dépôts</b>	<b>11,3</b>	<b>11.3</b>	<b>11.5</b>

Notons que la progression inhabituelle de l'encours des dépôts de la Banque en 1997 (+28.3% contre +10.2% pour l'ensemble du secteur bancaire) est due en partie à l'absorption de l'Uniban : hors Uniban, la croissance des dépôts n'est que de 11,4%, ce qui demeure néanmoins supérieur à la croissance du secteur.

Au cours de l'exercice 2000, l'encours des dépôts a enregistré une progression annuelle de 33% grâce à une augmentation de 21% des dépôts à vue et une croissance des dépôts à terme de 66%. Notons que pour la première fois en 2000 les ressources collectées en repos ont été comptabilisées parmi les dépôts à terme (normes du PCEC). Hors repos, la croissance des dépôts aurait été de 11%.

Les comptes à vue créditeurs et les dépôts à terme de la Banque représentent respectivement 44% et 43% de l'encours globale.

	<b>2000</b>	<b>1999</b>	<b>%</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>26 854 952</b>	<b>20 136 553</b>	<b>33%</b>
Comptes à vue créditeurs	11 837 076	9 759 520	21%
Comptes d'épargne	2 791 311	2 603 033	7%
Dépôts à terme	11 625 952	7 002 337	66%
Autres comptes créditeurs	600 613	771 663	-22%

En 2000, la part de marché dépôts de Wafabank est donc de 11%.

## **b) Les engagements par signature**

<b>HORS BILAN</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>
Engagements par signature délivrés pour la clientèle	6320	5398	5194
Engagements par signature délivrés pour les intermédiaires financiers	1238	1769	1078
<b>Total</b>	<b>7558</b>	<b>7167</b>	<b>6272</b>

Les engagements par signature délivrés pour la clientèle ont diminué de 4% en 1999. En 2000, les engagements pas signature données par Wafabank se sont établis à 7233 MDH contre 6 917 MDH en 1999.

### 3. La marge d'intermédiation de la Banque

#### a) Le rendement des crédits de la Banque

Du fait de la baisse des taux d'intérêt qui touche l'ensemble du secteur bancaire, le rendement du portefeuille crédits de la Banque est en baisse continue depuis 1997.

WAFABANK	1997	1998	1999
Rendement des crédits en % (1)	9,65	8,38	8,20
Rendement des crédits hors contentieux en % (2)	10.80	9.26	9.02

(1) = Produits des crédits à la clientèle / Total crédits

(2) = Produits des crédits à la clientèle / Total crédits hors créances en souffrance.

En 1999, le rendement moyen des crédits de WAFABANK est de 8.2%, contre 8.4% en 1998 et 9.65% en 1997 suite à la baisse des taux d'intérêts débiteurs pour l'ensemble du secteur bancaire. Hors contentieux, le taux de ce rendement est porté à 9.02% contre 9.26% en 1998 et 10.8% en 1997.

En 2000, les intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle ont baissé de 3.5% ramenant le taux de rendements des crédits 7.7%.

#### b) Le coût des dépôts

En raison de la part plus importante des dépôts non rémunérés, WAFABANK a un coût des dépôts bancaires parmi les plus faibles de la profession en 1996. On signalera toutefois une légère modification de la structure des dépôts en 1996 liée à l'émission de certificats de dépôts qui porte le poids des dépôts rémunérés de 48,20% en 1995 à 51,75% en 1996.

L'émission de certificat de dépôts a porté sur un montant 1 010 MDH au taux de 10% en 1997, 8.5% en 1998 et 8% en 1999 pour une durée de 7ans. L'encours au 31/12/99 est de 990.75 MDH.

La légère hausse du coût des dépôts en 1997 a été corrigée en 1998 et 1999 ramenant le coût à 3.2%. Sur la période 1994-99, on observe également une diminution très significative du coût moyen des dépôts bancaires rémunérés, du fait de la baisse structurelle des taux d'intérêt.

WAFABANK	1997	1998	1999
Coût des dépôts bancaires	3,98%	3.57%	3.20%
Coût des dépôts bancaires rémunérés	7,92%	6.99%	6.45%

(1) = Charges sur comptes et bons de la clientèle / Dépôts globaux

(2) = Charges sur comptes et bons de la clientèle / Dépôts rémunérés (comptes sur carnet + comptes et bons à échéance fixe).

En 2000, la baisse des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle de 17.3% a permis de ramené le coût moyen des dépôts à 1.9%.

### c) La marge d'intermédiation

La marge d'intermédiation clientèle de WAFABANK est de l'ordre de 5% en 1999 en hausse par rapport à 1998.

WAFABANK	1997	1998	1999
Rendement des crédits (en %)	9,65	8.38	8.20
Rendement des crédits hors contentieux (en %)	10,80	9.26	9.02
Coût des dépôts (en %)	3,98	3.57	3.20
Marge d'intermédiation clientèle (en %) (1)	5,67	4.81	5.00
Marge d'intermédiation clientèle hors contentieux (en %) (2)	6.82	5.68	5.82

(1) = Rendement des crédits - coût des dépôts bancaires

(2) = Rendement des crédits hors contentieux - coût des dépôts bancaires

La marge d'intermédiation de WAFABANK enregistre une baisse structurelle en 1997 et 1998 passant à 5.67% puis 4.81% en 1998. Cette compression des marges, générale pour tout le secteur bancaire, est le résultat de la chute des taux d'intérêts et de la concurrence accrue entre les banques depuis la libéralisation effective des taux d'intérêts en 1996, qui ont entraîné une forte diminution du rendement des crédits ramené en ce qui concerne WAFABANK qui passe de 9.65% en 1997 à 8.20% en 1999.

En termes de ressources, WAFABANK a également diminué le coût de ses dépôts de façon significative mais plus limitée sur la même période, le ramenant de 3.98% en 1997 à 3.20% en 1999. En 1999, grâce à une baisse plus prononcée du coût des dépôts, la marge d'intermédiation de la banque s'est améliorée (5%).

En 2000, s'est maintenu à 5.8% grâce à la baisse du coût des dépôts qui a pu compenser celle du rendement des crédits.

## 4. *L'évolution de la rentabilité et de la rentabilité de la Banque*

### a) Le Produit Net Bancaire

Malgré un contexte de plus en plus concurrentiel, WAFABANK a enregistré une activité en croissance continue depuis 1997. Le Produit Net Bancaire a progressé de 5% en 1999 s'établissant à 1382 MDH.

WAFABANK en MDH	1997	1998	1999
Produits d'exploitation bancaire	2155,8	2103.5	2160.6
Charges d'exploitation bancaire	894,7	789.4	778.8
Produit net bancaire	1261,1	1314.1	1381.8
Produit net bancaire y compris produits accessoires	1305.6	1363.8	1438.7

Si l'on tient compte des produits accessoires constitués essentiellement de produits des opérations crédit bail consorciées avec WAFABANK, le PNB s'établit à 1439 MDH au terme de l'exercice 1999.

La progression du PNB a été associée à une stabilisation de sa structure. Comme le montre le tableau suivant, la marge de clientèle représente 42% du PNB en 1999 tandis que la marge sur autres revenus s'est établit à 39.3%.

Structure du PNB de WAFABANK	1997	1998	1999
Produit Net Bancaire* en MDH	1305.6	1363.8	1438.7
Marge de trésorerie / PNB (en %) (1)	18.4	19.5	18.3
Marge de clientèle / PNB (en %) (2)	41.8	40.9	42.4
Marge sur autres revenus/ PNB (en %) (3)	39.8	39.5	39.3

(\*y compris produits accessoires

(1) Marge de trésorerie = produits de trésorerie – charges de trésorerie

(2) Marge de clientèle = produits d'intérêts – charges d'intérêts

(3) Marge sur autres revenus = autres produits d'exploitation bancaire – autres charges d'exploitation bancaire

En 2000, l'augmentation de la marge d'intérêt de plus de 11% conjuguée à une croissance de la marge sur commissions de 7% ont permis de compenser la baisse importante du résultat des opérations de marché (-39%). Le produit net bancaire s'établit donc à 1 461 MDH, soit une croissance de 3.3%.

En MDH	1999	2000	%
Marge d'intérêt	991 534	1 105 160	11,46%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	5 887	3 245	-44,88%
Marge sur commissions	116 501	124 343	6,73%
Résultat des opérations de marché	197 639	121 010	-38,77%
Divers autres produits et charges bancaires	102 452	107 561	4,99%
<b>PNB</b>	<b>1 414 013</b>	<b>1 461 319</b>	<b>3,35%</b>

## b) Le coefficient d'exploitation

En 1997 on a constaté une légère reprise du coefficient d'exploitation due essentiellement la hausse de 36% des frais de personnel engendrée par la fusion- absorption de l'UNIBAN et qui se sont répercutés sur les frais généraux. En effet, les frais de personnel de l'ex-Uniban représentent en 1997 plus de 17% de frais de personnel de la Banque.

La maîtrise des frais généraux tend cependant à s'améliorer en 1998 et 1999, le coefficient s'établissant à 51.7%.

WAFABANK	1997	1998	1999
Coefficient d'exploitation (1) (en %)	53,78	53.82%	53.85%
Coefficient d'exploitation (2) (en %)	51.95	51.86%	51.72%

(1) (Frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

(2) (Frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB (y compris produits accessoires)

Notons que l'un des principaux objectifs de la Banque en termes de productivité est la réduction du rythme de progression des frais généraux pour ramener le coefficient d'exploitation à 45% en 2002.

EN 2000, la progression des charges d'exploitation limitée à 3.8% a permis de maintenir le coefficient d'exploitation à 52%.

## 5. Situation au 31/12/01<sup>2</sup>

Au terme de l'exercice 2001, les crédits de Wafabank ont progressé de 0.4% du fait notamment d'une quasi- stagnation des crédits de trésorerie et à la consommation qui représentent 61% de l'encours client global.

	2001	2000	%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>15 818 222</b>	<b>15 753 175</b>	<b>0,4%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 682 061	9 631 288	0,5%
Crédits à l'équipement	2 128 330	3 325 071	-36,0%
Crédits immobiliers	2 690 942	1 670 812	61,1%
Autres crédits	1 316 889	1 126 004	17,0%
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>28 305 939</b>	<b>26 987 111</b>	<b>4,9%</b>
Comptes à vue créditeurs	14 851 412	11 895 886	24,8%
Comptes d'épargne	3 259 546	2 846 475	14,5%
Dépôts à terme	8 876 583	11 644 054	-23,8%
Autres comptes créditeurs	1 318 398	600 696	119,5%

Malgré une baisse de l'encours des dépôts à terme de 24%, l'encours des dépôts de Wafabank a enregistré une progression annuelle de 4.9% au cours de l'exercice 2001 grâce à une augmentation des comptes à vue créditeurs et des comptes d'épargne de respectivement 25% et 14.5%.

Au 31/12/01, le produit net bancaire de Wafabank s'établit à 1520 MDH, soit une progression de 3% par rapport à 2000, suite à une progression du résultat des opérations de marché et de la marge sur commissions de respectivement 31% et 3%.

	2001	2000	%
+ Intérêt et produits assimilés	1 848 713	1 801 393	2,6%
- Intérêts et charges assimilées	732 204	686 830	6,6%
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>1 116 509</b>	<b>1 114 563</b>	<b>0,2%</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	13 221	7 403	78,6%
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	9 704	4 158	133,4%
<b>Résultat des opérations en crédit bail et de location</b>	<b>3 517</b>	<b>3 245</b>	<b>8,4%</b>
+ Commissions perçues	132 967	127 830	4,0%
- Commission servies	1587	235	575,3%
<b>Marge sur commission</b>	<b>131 380</b>	<b>127 595</b>	<b>3,0%</b>
+ Résultat des opérations sur titre de transaction			
+ Résultat des opérations sur titre de placement	48 868	48 626	0,5%
+ Résultat des opérations de change	111 492	74 243	50,2%
+ Résultat des opérations sur produits dérivés			
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>160 360</b>	<b>122 869</b>	<b>30,5%</b>
+ Divers autres produits bancaires	153 755	148 157	3,8%
- divers autres charges bancaires	45 074	40 596	11,0%
<b>PNB</b>	<b>1 520 447</b>	<b>1 475 833</b>	<b>3,0%</b>

Les frais généraux ayant enregistré une croissance de 7.4%, le coefficient d'exploitation de Wafabank s'établit à 55%.

<sup>2</sup> Comptes agrégés avec la succursale de Bruxelles

En matière de risque, Wafabank a constitué une dotation nette aux provisions pour créances en souffrance de l'ordre de 210 MDH en 2001, en hausse de 20% par rapport à 2000.

Le résultat net de Wafabank s'établit donc à 339 MDH en décembre 2001, en progression de 1.4% par rapport 2000.

	2001	2000	%
<b>PNB</b>	<b>1 520 447</b>	<b>1 475 833</b>	<b>3,0%</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-13 525	-44 378	-69,5%
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	8 496	18 000	-52,8%
- Autres charges d'exploitation on bancaire	8 363	3 278	155,1%
- Charges d'exploitation	842 204	783 977	7,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>664 851</b>	<b>662 200</b>	<b>0,4%</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrances	-210 440	-175 578	19,9%
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-73	+5446	-101,3%
<b>Résultat courant</b>	<b>454 338</b>	<b>492 068</b>	<b>-7,7%</b>
<b>Résultat non curant</b>	<b>23 976</b>	<b>-17 381</b>	<b>-237,9%</b>
IS	138 944	140 088	-0,8%
<b>Résultat net</b>	<b>339 370</b>	<b>334 599</b>	<b>1,4%</b>

## **6. Comptes consolidés 2001**

### **a) Bilan**

Au terme de l'exercice 2001, le total bilan du Groupe WAFABANK s'établit à 37 604 MDH en baisse de 0.5% par rapport à 2000.

L'encours de crédits à clientèle qui représente 49% de l'actif a enregistré une baisse de -4.93% entre 2000 et 2001.

Au niveau du passif, les dépôts bancaires sont toujours prédominants avec un poids de 75.3% et en progression de 1.5% entre 2000 et 2001.

Les fonds propres du groupe ont progressé de 5.2% s'établissant à 3 795 MDH au terme de l'exercice 2001.

### **b) Compte de résultat**

Le compte de résultat consolidé du Groupe WAFABANK fait ressortir une hausse du PNB en 2001 de 3%

Par ailleurs, les frais généraux et les dotations aux provisions pour créances en souffrance du groupe se sont établis à respectivement 1 087 MDH et 486 MDH.

Le résultat net consolidé 2001 s'établit donc à 393 MDH.

Le résultat net consolidé part du groupe est en hausse de 7.3% pour atteindre 368 MDH contre 343 MDH en 2000.

## V - FACTEURS DE RISQUES

### 1. *Risques afférents à la société et à son secteur*

#### a) Risques d'activité :

- La baisse des taux de crédits à la clientèle dans le sillage de la baisse des taux d'intérêt des émissions du Trésor Public pèse sur les marges d'intermédiation des banques.
- La diminution structurelle de l'encours des dépôts non rémunérés au profit des dépôts rémunérés ou des produits financiers et boursiers (OPCVM, actions, obligations, TCN,...), va mécaniquement renchérir le coût des ressources du système bancaire.

#### b) Dispositif de contrôle des risques :

La gestion et l'exposition de la Banque aux risques d'activités repose sur un dispositif de mesure, de suivi et de contrôle des différents engagements. Ce dispositif concerne tous les risques de marché, de crédit, de taux et de change.

Un Comité des Risques, auquel participent des membres de la direction générale, définit la politique de risques de la Banque, en arrête les orientations et en suit les évolutions.

Les positions de risques prises se situent à l'intérieur des limites déterminées en fonction d'une évaluation rigoureuse et prudente des niveaux d'engagements jugés compatibles avec les profits normalement attendus et les fonds propres exigés par ces activités, conformément aux dispositions mises en place pour les banques dans le cadre du Dahir portant Loi n°1-93-147 du 15 moharram 1414 (6 juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédits et à leur contrôle, aux décisions réglementaires de la Banque Centrale et aux règles internes de la Banque.

### 2. *Faits exceptionnels et litiges*

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, WAFABANK ne connaît pas de faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter sa situation nette.

## VI – ANNEXES : DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

### 1. Comptes sociaux de WAFABANK : 1997-1998-1999 (PCB)

#### Résumé des principales pratiques comptables

- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire à des taux déterminés selon la durée de vie estimée des immobilisations. Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans, les constructions sur 20 ans et les mobiliers, matériels et installations sont amortis sur des durées comprises entre 4 ans et 10 ans.

- Titres de placement et de participation

Les titres de placement et de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les titres ayant subi une baisse de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation classée au passif du bilan. Les normes marocaines ne requièrent pas la consolidation des comptes.

- Opérations en devises étrangères

Les soldes en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont constatés au compte de résultat à l'exception des éléments pour lesquels le risque de change est supporté par l'Etat et des dotations aux succursales et ce conformément au plan comptable bancaire en vigueur.

- Crédits à la clientèle

Conformément au plan comptable bancaire marocain, ces crédits sont classés en :

- Crédits à court terme dont la durée initiale est inférieure ou égale à deux ans ;
- Crédits à moyen terme dont la durée initiale est comprise entre deux et sept ans ;
- Crédits à long terme dont la durée initiale est supérieure à sept ans.

Les créances en souffrance sont classées et provisionnées selon les instructions de Bank Al Maghrib (Banque Centrale) qui prévoit, d'une part, le classement de ces créances en pré-douteuses, douteuses et compromises en fonction de plusieurs critères, et d'autres part, le provisionnement de ces trois dernières catégories à hauteur respectivement de 20%, 50% et 100%, compte tenu de quotités fixées pour les garanties détenues.

Au bilan les créances pré-douteuses figurent dans la rubrique « créances non classées ».

- Impôts sur les Sociétés (IS)

Le taux de l'Impôts sur les Sociétés (IS) pour les banques est de 39.6%. Il est payable trimestriellement selon un système d'acomptes provisionnels. Les dividendes perçus des participations sont exonérés et les plus-values sur cessions d'immobilisations font l'objet d'abattement selon leur durée de détention. La prescription fiscale est de 4 ans. Toutefois, la banque ayant opté pour la contribution libératoire en matière d'IS instauré par la Loi de Finances 1998-1999, les exercices antérieurs à 1998 sont prescrits. Cette contribution libératoire, de DH 19 824 465, a été constatée en pertes exceptionnelles de l'exercice 1998.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

AU 31/12/2000

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

AU 31/12/2001

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
<p>Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.</p> <p>Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.</p>

## Bilan

	En DH		
LIBELLE ACTIF	AU 31/12/99	AU 31/12/98	AU 31/12/97
Valeurs en caisse	566 423 141	333 372 072	325 741 318
Bank Al-Maghrib, Trésor Public, Service des chèques postaux.	1 454 277 988	1 652 315 858	969 463 515
Banques inscrites et assimilées	71 356 926	6 955 125	207 591 517
Organismes financiers spécialisés.			
Intermédiaires financiers à l'étranger	383 737 826	182 714 948	167 120 408
Refinancement d'intermédiaires financiers.			
Bons du trésor	4 585 321 059	4 378 313 061	3 847 335 493
Crédits à la clientèle à court terme..	9 844 418 915	8 988 930 289	7 688 418 272
Crédits à la clientèle à moyen et long terme	3 930 335 340	3 923 184 359	3 327 098 573
Crédits à la clientèle : créances non classées.	413 743 984	525 242 384	594 247 089
Créances en souffrance	1 412 683 500	1 395 499 177	1 390 444 345
Valeurs à l'encaissement	1 723 136 488	1 644 926 282	2 316 401 066
Opérations sur titres	6 563 175	80 982 582	4 280 605
Débiteurs divers.	86 315 726	105 645 115	130 723 641
Comptes de régularisation	337 441 973	336 863 970	278 073 952
Comptes d'ordre et comptes de liaison.	191 502 587	207 173 643	238 660 177
Titres de placement	1 723 042 388	1 685 143 460	1 880 106 861
Titres de participation & emplois assimilés	1 294 526 205	907 102 025	830 867 583
Immobilisations nettes.	1 003 079 634	891 877 764	893 501 906
Frais d'établissement nets	12 085 138	11 905 917	7 044 800
Actionnaires			
Report à nouveau			
Pertes de l'exercice			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>29 039 991 993</b>	<b>27 258 148 031</b>	<b>25 097 121 121</b>

En DH

<b>LIBELLE PASSIF</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Bank Al-Maghrib - Avances Trésor Public,			
Accord Prêts BIRD	20 619 983	23 207 316	16 757 297
Banques inscrites et assimilées	504 512 477	1 023 200 038	19 368 968
Organismes financiers spécialisés			
Intermédiaires financiers à l'étranger	694 909 173	551 855 486	744 772 433
Valeurs remises au réescompte et en pension	348 520 000	565 000 000	
Comptes de chèques.	6 602 693 334	5 689 887 298	4 824 218 365
Comptes courants	3 050 487 781	3 151 259 233	3 562 020 219
Comptes sur carnets.	2 598 565 662	2 243 350 410	1 975 672 347
Comptes à terme.	5 369 353 718	5 203 777 147	4 460 214 285
Autres comptes créditeurs de la clientèle	902 591 200	553 215 332	468 939 073
Bons à échéance Fixe	1 429 398 740	1 365 342 119	1 513 762 212
Certificats de dépôt	990 750 000	990 750 000	990 750 000
Exigibles après encaissement	1 270 398 094	1 081 564 466	1 919 012 166
Opérations sur titres et versements à effectuer sur titres non libérés			
Créditeurs divers	226 092 166	212 713 750	180 633 241
Comptes de régularisation	327 706 308	338 439 140	341 051 619
Comptes d'ordre et comptes de liaison	452 800 452	628 463 821	492 174 601
Emprunts obligataires et assimilés			
Provisions.	1 143 163 689	1 102 519 237	1 226 882 654
Réserves	2 042 117 698	1 543 116 698	1 385 278 427
Capital.	636 342 700	602 430 000	602 430 000
Report à nouveau.	96 304 707	83 045 649	78 302 408
Bénéfices de l'exercice	332 664 111	305 010 891	294 880 806
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>29 039 991 993</b>	<b>27 258 148 031</b>	<b>25 097 121 121</b>

### **Hors bilan**

	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Acceptations données en faveur de la clientèle	200 024 463	255 407 273	780 296 530
Autres engagements par signature en faveur de la clientèle	4 993 747 664	5 142 380 643	5 539 786 411
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	1 077 849 340	1 769 154 603	1 238 027 301
Engagements par signature reçus d'intermédiaires financiers	2 401 940 164	2 095 693 451	3 180 219 918
Crédits ouverts à la clientèle confirmés	645 384 000	968 150 000	1 127 508 000
Valeurs données en garantie	62 040 000	62 040 000	65 700 000
Engagements de change au comptant	247 386 642	811 257 859	464 306 692
Engagements de change à terme	317 823 301	188 442 817	18 477 873

## Comptes d'exploitation générale

	En DH		
LIBELLE CREDIT	AU 31/12/99	AU 31/12/98	AU 31/12/97
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 160 621 584</b>	<b>2 103 526 180</b>	<b>2 155 841 437</b>
<b>PRODUITS DES OPERATIONS DE TRESORERIE ET DES OPERATIONS AVEC LES INTERMEDIAIRES FINANCIERS</b>	<b>332 061 066</b>	<b>330 960 253</b>	<b>331 767 328</b>
Intérêts perçus sur comptes de Bank Al-Maghrib, du Trésor public et du Service des chèques postaux			
Intérêts perçus sur comptes d'autres intermédiaires financiers	47 654 547	45 355 325	46 738 607
Intérêts perçus sur effets reçus au réescompte			
Intérêts perçus sur effets et bons du Trésor reçus en pension			
Intérêts perçus sur bons du Trésor	283 450 827	284 576 515	284 050 730
Commissions perçues sur opérations de trésorerie et sur opérations avec les intermédiaires financiers	955 692	1 028 413	977 991
<b>INTERETS PERCUS SUR CREDIT A LA CLIENTÈLE</b>	<b>1 279 432 707</b>	<b>1 243 656 403</b>	<b>1 254 165 779</b>
Intérêts perçus sur comptes débiteurs	534 753 133	522 526 296	530 165 650
Intérêts perçus sur crédits de trésorerie	242 337 889	229 725 521	251 129 861
Intérêts perçus sur autres crédits à court terme	92 088 556	87 274 033	111 702 486
Intérêts perçus sur crédits à moyen terme	338 996 160	323 271 379	274 105 259
Intérêts perçus sur crédits à long terme	56 576 419	64 197 683	71 313 278
Intérêts perçus sur créances douteuses et contentieuses	14 365 700	16 559 917	13 364 205
Intérêts divers	314 850	101 574	2 385 040
<b>AUTRES PRODUITS SUR OPERATIONS BANCAIRES</b>	<b>549 127 811</b>	<b>528 909 524</b>	<b>569 908 330</b>
Commissions de tenue de comptes	21 221 238	13 331 144	11 348 150
Commissions sur opérations de portefeuille Maroc et étranger	15 408 819	9 440 118	9 035 745
Produits des opérations sur titres et or	21 129 056	23 527 839	19 082 314
Produits des opérations de change et de transfert	86 456 795	87 037 104	150 291 935
Commissions d'engagements	49 682 703	63 676 694	66 843 265
Produits des opérations de caisse	4 036 071	2 272 332	1 666 519
Produits des opérations diverses	294 489	416 287	437 965
Produits du portefeuille titres et de l'or	336 364 022	314 612 645	295 369 830
Produits et commissions divers	14 534 618	14 595 361	15 832 607
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>	<b>56 807 591</b>	<b>49 659 887</b>	<b>44 433 305</b>
<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>2 217 429 175</b>	<b>2 153 186 067</b>	<b>2 200 274 742</b>
<b>BALANCE (solde déficitaire)</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 217 429 175</b>	<b>2 153 186 067</b>	<b>2 200 274 742</b>

LIBELLE DEBIT	En DH		
	AU 31/12/99	AU 31/12/98	AU 31/12/97
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>778 775 605</b>	<b>789 399 850</b>	<b>894 689 519</b>
<b>CHARGES DES OPERATIONS DE TRESORERIE ET DES OPERATIONS AVEC LES INTERMEDIAIRES FINANCIERS</b>	<b>68 188 179</b>	<b>64 519 319</b>	<b>91 159 896</b>
Intérêts servis sur comptes de Bank Al-Maghrib, du Trésor Public et du Service des chèques postaux	790 632	925 460	1 031 950
Intérêts servis sur comptes d'autres intermédiaires financiers	46 107 198	44 964 915	56 315 600
Intérêts servis sur valeurs données au réescompte			
Intérêts servis sur valeurs données en pension	21 129 434	18 468 309	33 554 978
Commissions servies sur opérations de trésorerie et sur opérations avec les intermédiaires financiers	160 915	160 635	257 368
<b>CHARGES SUR COMPTES ET BONS DE LA CLIENTELE</b>	<b>669 645 206</b>	<b>685 398 108</b>	<b>708 472 318</b>
Intérêts servis sur comptes de chèques	12 135 735	8 932 557	9 233 200
Intérêts servis sur comptes courants	14 090 424	14 901 448	13 141 843
Intérêts servis sur comptes sur carnets	132 255 748	119 231 270	117 061 392
Intérêts servis sur comptes à terme et bons à échéance fixe	511 163 299	542 332 833	569 035 883
<b>AUTRES CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES</b>	<b>40 942 220</b>	<b>39 482 423</b>	<b>95 057 305</b>
Charges des opérations sur titres de placement	1 748 014	2 805 842	1 300 656
Charges des opérations de change	10 217 278	11 072 758	78 356 566
Charges sur engagements par signature			
Intérêts servis sur emprunts obligataires et emplois assimilés			
Moins-values sur comptes d'or et de titres de placement			
Charges sur opérations diverses	28 976 928	25 603 823	15 400 083
<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>635 277 742</b>	<b>603 913 093</b>	<b>580 021 162</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>393 481 552</b>	<b>370 535 729</b>	<b>366 263 945</b>
Salaires et appointements, gratifications primes et indemnités	316 233 171	298 951 056	294 129 166
Charges patronales : assurances sociales et caisses de retraites	62 637 301	57 632 038	58 813 376
Charges de formation	9 531 029	10 228 138	9 294 824
Autres charges de personnel	5 080 051	3 724 497	4 026 579
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>12 571 451</b>	<b>12 342 114</b>	<b>11 862 593</b>
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>229 224 739</b>	<b>221 035 250</b>	<b>201 894 624</b>
Loyers et charges locatives	19 471 476	19 670 582	16 980 095
Entretien, réparations et autres travaux fournitures et services extérieurs	99 502 012	87 726 351	86 414 849
Transports et déplacements	8 800 232	9 573 823	6 606 035
Frais de publicité	24 857 199	27 382 222	15 079 096
Autres frais divers de gestion	76 593 820	76 682 272	76 814 549
<b>CREANCES IRRECUPERABLES NON COUVERTES PAR LES PROVISIONS</b>	<b>31 937 233</b>	<b>21 042 797</b>	<b>8 273 172</b>
Dotations aux amortissements	108 830 358	103 394 638	95 197 862
Dotations aux provisions	286 198 405	250 791 789	259 134 101
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>4 543 041</b>	<b>3 908 489</b>	<b>3 054 306</b>
<b>TOTAL du débit</b>	<b>1 845 562 384</b>	<b>1 772 450 656</b>	<b>1 840 370 122</b>
BALANCE ( solde bénéficiaire )	371 866 791	380 735 411	359 904 620
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 217 429 175</b>	<b>2 153 186 067</b>	<b>2 200 274 742</b>

## Comptes de pertes et profits

En DH

<b>LIBELLE DEDIT</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Perte d'exploitation générale			
Dotations aux provisions "hors exploitation	24 357 004	11 580 000	11 069 000
Créances irrécupérables couvertes par des provisions	140 206 024	256 422 067	126 612 783
Charges et pertes exceptionnelles	7 523 270	31 039 453	10 738 389
Charges et pertes sur exercices antérieurs	47 718 631	21 957 594	19 775 006
Moins - values sur réalisations de titres de participation, de filiales et d'immobilisations	77 381	59 511	915 134
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>175 607 800</b>	<b>148 432 316</b>	<b>141 728 072</b>
<b>TOTAL DU DEBIT</b>	<b>395 490 110</b>	<b>469 490 941</b>	<b>310 838 384</b>
<b>PROFITS DE L'EXERCICE</b>	<b>332 664 111</b>	<b>305 010 891</b>	<b>294 880 806</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>728 154 221</b>	<b>774 501 832</b>	<b>605 719 190</b>

<b>LIBELLE CREDIT</b>	<b>AU 31/12/99</b>	<b>AU 31/12/98</b>	<b>AU 31/12/97</b>
Bénéfice d'exploitation générale	371 866 791	380 735 411	359 904 620
Récupérations de créances amorties	1 461 108	517 583	5 427 282
Reprises de provisions utilisées	140 206 024	256 422 067	126 612 783
Reprises de provisions devenues disponibles.	135 025 809	117 266 818	102 599 168
Produits exceptionnels de l'exercice.	43 689 940	1 597 460	1 410 589
Produits sur exercices antérieurs	34 460 119	14 202 660	8 306 209
Plus - values sur réalisations de titres de participation, de filiales et d'immobilisations	1 444 430	3 759 833	1 458 539
<b>TOTAL DU CREDIT</b>	<b>728 154 221</b>	<b>774 501 832</b>	<b>605 719 190</b>
<b>PERTES DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>728 154 221</b>	<b>774 501 832</b>	<b>605 719 190</b>

## 2. Comptes sociaux de WAFABANK : 2000-2001 (PCEC)

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

### BILAN CONSOLIDE AVEC WAFABANK BRUXELLES AU 31 DECEMBRE 2001

Nom de l'établissement : WAFABANK

l_0_l_1_l_9_l	l_1_l_2_l	l_2_l_0_l_0_l_1_l	l_0_l_4_l_0_l	l_3_l	l_1_l
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Code monnaie
					Folio

en milliers de DH

Code ligne	ACTIF	31/12/01	31/12/00
<b>A110</b>	<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>1 253 726</b>	<b>2 697 156</b>
<b>A210</b>	<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5 214 301</b>	<b>1 810 694</b>
<b>A211</b>	. A vue	1 921 889	1 036 241
<b>A212</b>	. A terme	3 292 412	774 453
<b>B110</b>	<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>15 818 222</b>	<b>15 753 175</b>
<b>B111</b>	. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 682 061	9 631 288
<b>B112</b>	. Crédits à l'équipement	2 128 330	3 325 071
<b>B113</b>	. Crédits immobiliers	2 690 942	1 670 812
<b>B119</b>	. Autres crédits	1 316 889	1 126 004
<b>B230</b>	<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>D110</b>	<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>7 418 603</b>	<b>8 434 315</b>
<b>D111</b>	. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 725 486	4 616 091
<b>D112</b>	. Autres titres de créance	2 603 040	2 436 904
<b>D113</b>	. Titres de propriété	90 077	1 381 320
<b>E110</b>	<b>Autres actifs</b>	<b>581 478</b>	<b>815 301</b>
<b>F110</b>	<b>Titres d'investissement</b>	<b>1 852 136</b>	<b>1 901 140</b>
<b>F111</b>	. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 852 136	1 901 140
<b>F112</b>	. Autres titres de créance		
<b>F210</b>	<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>1 120 734</b>	<b>1 120 466</b>
<b>F310</b>	<b>Créances subordonnées</b>		
<b>F410</b>	<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>38 062</b>	<b>35 716</b>
<b>F510</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>164 655</b>	<b>108 879</b>
<b>F610</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 091 672</b>	<b>959 259</b>
<b>T001</b>	<b>Total de l'Actif</b>	<b>34 553 589</b>	<b>33 636 101</b>

# BILAN CONSOLIDE AVEC WAFABANK BRUXELLES

## AU 31 DECEMBRE 2001

Nom de l'établissement : WAFABANK

_0_ _1_ _9_	_1_ _2_	_2_ _0_ _0_ _1_	_0_ _4_ _0_	_3_	_2_
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Code monnaie

en milliers de DH			
Code ligne	PASSIF	31/12/01	31/12/00
<b>G110</b>	<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>G210</b>	<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	1 215 277	1 797 718
<b>G211</b>	. A vue	854 872	851 442
<b>G212</b>	. A terme	360 405	946 276
<b>J110</b>	<b>Dépôts de la clientèle</b>	28 305 939	26 987 111
<b>J111</b>	. Comptes à vue créditeurs	14 851 412	11 895 886
<b>J112</b>	. Comptes d'épargne	3 259 546	2 846 475
<b>J113</b>	. Dépôts à terme	8 876 583	11 644 054
<b>J119</b>	. Autres comptes créditeurs	1 318 398	600 696
<b>K110</b>	<b>Titres de créance émis</b>	889 750	994 110
<b>K111</b>	. Titres de créance négociables	889 750	994 110
<b>K112</b>	. Emprunts obligataires		
<b>K119</b>	. Autres titres de créance émis		
<b>L110</b>	<b>Autres passifs</b>	596 828	495 815
<b>M110</b>	<b>Provisions pour risques et charges</b>	58 373	10 968
<b>M210</b>	<b>Provisions réglementées</b>	12 824	12 824
<b>M310</b>	<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>M410</b>	<b>Dettes subordonnées</b>		
<b>M510</b>	<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>M530</b>	<b>Réserves et primes liées au capital</b>	2 370 409	2 252 430
<b>M610</b>	<b>Capital</b>	642 469	639 483
<b>M710</b>	<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>M810</b>	<b>Report à nouveau (+/-)</b>	122 350	111 043
<b>M850</b>	<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>M910</b>	<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	339 370	334 599
<b>T002</b>	<b>Total du Passif</b>	<b>34 553 589</b>	<b>33 636 101</b>

en milliers de DH

Code ligne	HORS BILAN	31/12/01	31/12/00
<b>H010</b>	<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>7 775 743</b>	<b>7 485 880</b>
<b>H011</b>	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
<b>H012</b>	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 257 317	1 631 511
<b>H015</b>	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 790 446	1 497 135
<b>H016</b>	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 727 980	4 357 234
<b>H017</b>	Titres achetés à réméré		
<b>H018</b>	Autres titres à livrer		
<b>H020</b>	<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b>2 866 497</b>	<b>2 609 975</b>
<b>H021</b>	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		54 275
<b>H025</b>	Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 841 376	2 530 579
<b>H026</b>	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	25 121	25 121
<b>H027</b>	Titres vendus à réméré		
<b>H028</b>	Autres titres à recevoir		

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AVEC WAFABANK BRUXELLES  
DU 01/01/2001 AU 31/12/2001**

**Nom de l'établissement : WAFABANK**

_0_ _1_ _9_	_1_ _2_	_2_ _0_ _0_ _1_	_0_ _4_ _1_	_3_	_1_
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Code monnaie
				Code monnaie	Folio

en milliers de DH

Code ligne		31/12/01	31/12/00
<b>P000</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 727 840</b>	<b>2 342 970</b>
<b>P100</b>	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	92 981	65 327
<b>P200</b>	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 318 531	1 311 732
<b>P310</b>	Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	437 201	424 334
<b>P340</b>	Produits sur titres de propriété	113 836	120 364
<b>P400</b>	Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	13 221	7 403
<b>P500</b>	Commissions sur prestations de service	132 967	127 828
<b>P600</b>	Autres produits bancaires	619 103	285 983
<b>C000</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 207 393</b>	<b>867 138</b>
<b>C100</b>	Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	77 313	105 160
<b>C200</b>	Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	588 315	524 046
<b>C300</b>	Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	66 577	57 624
<b>C400</b>	Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	9 704	4 158
<b>C600</b>	Autres charges bancaires	465 484	176 150
<b>T003</b>	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 520 447</b>	<b>1 475 832</b>
<b>P700</b>	Produits d'exploitation non bancaire	8 497	18 000
<b>C700</b>	Charges d'exploitation non bancaire	8 363	3 278
<b>C800</b>	<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>842 204</b>	<b>783 977</b>
<b>C810</b>	Charges de personnel	448 193	398 965
<b>C820</b>	Impôts et taxes	12 004	12 676
<b>C830</b>	Charges externes	283 401	254 952
<b>C840</b>	Autres charges générales d'exploitation		
<b>C850</b>	Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	98 606	117 384

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AVEC WAFABANK BRUXELLES  
DU 01/01/2001 AU 31/12/2001**

Nom de l'établissement : WAFABANK

_0_ _ _9_	_1_ _	_2_ _ _0_ _ _1_	_0_ _ _4_ _ _1_	_3_	_2_
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Folio

		en milliers de DH	
Code ligne		31/12/01	31/12/00
<b>C910</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>402 990</b>	<b>403 993</b>
<b>C911</b>	Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	360 600	306 492
<b>C912</b>	Pertes sur créances irrécouvrables	13 852	45 096
<b>C919</b>	Autres dotations aux provisions	28 538	52 405
<b>P910</b>	<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>178 951</b>	<b>189 484</b>
<b>P911</b>	Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	161 527	172 578
<b>P912</b>	Récupérations sur créances amorties	2 483	3 433
<b>P919</b>	Autres reprises de provisions	14 941	13 473
<b>T004</b>	<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>454 338</b>	<b>492 068</b>
<b>P950</b>	Produits non courants	30 902	902
<b>C950</b>	Charges non courantes	6 926	18 283
<b>T005</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>478 314</b>	<b>474 687</b>
<b>C970</b>	Impôts sur les résultats	138 944	140 088
<b>T006</b>	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>339 370</b>	<b>334 599</b>

<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS</b>		
	en milliers de DH	
	<b>31/12/01</b>	<b>31/12/00</b>
+ Intérêts et produits assimilés	1 848 713	1 801 393
- Intérêts et charges assimilées	732 204	686 830
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1 116 509</b>	<b>1 114 563</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	13 221	7 403
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	9 704	4 158
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>3 517</b>	<b>3 245</b>
+ Commissions perçues	132 967	127 830
- Commissions servies	1 587	235
<b>Marge sur commissions</b>	<b>131 380</b>	<b>127 595</b>
± Résultat des opérations sur titres de transaction		
± Résultat des opérations sur titres de placement	48 868	48 626
± Résultat des opérations de change	111 492	74 243
± Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>160 360</b>	<b>122 869</b>
+ Divers autres produits bancaires	153 755	148 157
- Diverses autres charges bancaires	45 074	40 596
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 520 447</b>	<b>1 475 833</b>
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	-13 525	-44 378
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	8 496	18 000
- Autres charges d'exploitation non bancaire	8 363	3 278
- Charges générales d'exploitation	842 204	783 977
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>664 851</b>	<b>662 200</b>
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-210 440	-175 578
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-73	5 446
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>454 338</b>	<b>492 068</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>23 976</b>	<b>-17 381</b>
- Impôts sur les résultats	138 944	140 088
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>339 370</b>	<b>334 599</b>

**ETAT DES SOLDES DE GESTION CONSOLIDE AVEC WAFABANK BRUXELLES**

**DU 01/01/2001 AU 31/12/2001**

**Nom de l'établissement : WAFABANK**

_0_ _ _9_	_1_ _ _2_	_2_ _0_ _ _1_	_0_ _ _4_ _ _2_	_3_	_2_
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Code monnaie
					Folio

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

**en milliers de DH**

Code ligne		31/12/01	31/12/00
<b>T023</b>	<b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>339 370</b>	<b>334 599</b>
<b>C025</b>	+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	98 606	117 384
<b>C027</b>	+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	23 928	44 405
<b>C029</b>	+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
<b>C031</b>	+ Dotations aux provisions réglementées	4 305	8 000
<b>C033</b>	+ Dotations non courantes		
<b>P025</b>	- Reprises de provisions	14 708	13 473
<b>P027</b>	- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 242	974
<b>C035</b>	+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 272	1 761
<b>P029</b>	- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
<b>C037</b>	+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
<b>P030</b>	- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>T024</b>	<b>± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>450 531</b>	<b>491 702</b>
<b>T025</b>	- Bénéfices distribués	121 502	115 534
<b>T026</b>	<b>± AUTOFINANCEMENT</b>	<b>329 029</b>	<b>376 168</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
**DU 1ER JANVIER 2001 AU 31 DECEMBRE 2001**

en millier de DH

	31/12/2001	31/12/2000
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 643 398	1 892 052
Récupérations sur créances amorties	2 483	3 433
Produits d'exploitation non bancaire perçus	8 497	5 755
Charges d'exploitation bancaire versées	- 1 207 393	- 665 341
Charges d'exploitation non bancaire versées	- 8 363	- 3 278
Charges générales d'exploitation versées	- 842 204	- 581 039
Impôts sur les résultats versés	- 138 944	- 175 608
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>457 474</b>	<b>475 974</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 3 403 607	797 071
Créances sur la clientèle	- 65 047	- 1 540 999
Titres de transaction et de placement	1 015 712	- 1 874 363
Autres actifs	233 823	- 293 070
Immobilisations données en crédit-bail et en location	- 2 346	5 952
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 582 441	- 55 080
Dépôts de la clientèle	1 318 828	6 718 399
Titres de créance émis	- 104 360	655
Autres passifs	- 137 940	- 72 724
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>- 1 727 378</b>	<b>3 685 841</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>- 1 269 904</b>	<b>4 161 815</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières	48 736	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		42 420
Acquisition d'immobilisations financières		- 2 040 504
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 188 188	- 230 727
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	84 441	88 968
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 55 011</b>	<b>- 2 139 843</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions	2 986	3 140
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	- 121 502	- 115 534
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>- 118 516</b>	<b>- 112 394</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>- 1 443 431</b>	<b>1 909 578</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 697 156</b>	<b>787 578</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 253 725</b>	<b>2 697 156</b>

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

AU 31/12/2001

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

## ETAT DES DEROGATIONS

AU 31/12/2001

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<p>Dans l'attente de la mise en place par la banque de la nomenclature des comptes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), entré en vigueur depuis le 1er janvier 2000, les comptes tenus encore selon l'ancien plan comptable bancaire ont été retraités par le biais d'une matrice de passage afin de présenter les états de synthèse sous la forme requise par le PCEC.</p>	N E A N T

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

AU 31/12/2001

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Application des dispositions du plan comptable des établissements de crédit P.C.E.C.	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Application des dispositions du plan comptable des établissements de crédit P.C.E.C.	Néant

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

AU 31 DECEMBRE 2001

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	en milliers de DH	
					Total 31/12/2001	Total 31/12/2000
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	673 341	5 411	525 182	588 293	1 792 227	2 856 153
VALEURS RECUES EN PENSION			8 000		8 000	61 703
- au jour le jour						
- à terme			8 000		8 000	61 703
PRETS DE TRESORERIE	1 029 483	33 140	159 794		1 222 417	867 263
- au jour le jour	529 483		159 794		689 277	156 159
- à terme	500 000	33 140			533 140	711 104
PRETS FINANCIERS			1 102 681		1 102 681	
AUTRES CREANCES	1 647 700	16 527		22 916	1 687 143	38 965
INTERETS COURUS A RECEVOIR			11 046		11 046	3 899
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>3 350 524</b>	<b>55 078</b>	<b>1 806 703</b>	<b>611 209</b>	<b>5 823 514</b>	<b>3 827 983</b>

CREANCES SUR LA CLIENTELE

AU 31 DECEMBRE 2001

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2001	Total 31/12/2000
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	1 478 524	78 858	6 020 608	1 309 057	8 887 047	8 459 067
- Comptes à vue débiteurs	1 465 607	78 858	1 850 926	861 109	4 256 500	4 580 794
- Créances commerciales sur le Maroc			763 859	11 382	775 241	412 559
- Crédits à l'exportation			383 170		383 170	439 407
- Autres crédits de trésorerie	12 917		3 022 653	436 566	3 472 136	3 026 307
CREDITS A LA CONSOMMATION	30 079		620 935	141 968	792 982	1 023 928
CREDITS A L'EQUIPEMENT	20 009		2 027 974	6 812	2 054 795	3 245 036
CREDITS IMMOBILIERS			7 780	2 665 898	2 673 678	1 661 712
AUTRES CREDITS			582 756	6 470	589 226	525 236
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR			92 832		92 832	89 309
CREANCES EN SOUFFRANCE			524 345	203 318	727 663	597 275
- Créances pré-douteuses			2 691	20 923	23 614	100 289
- Créances douteuses			181 892	177 037	358 929	321 774
- Créances compromises			339 762	5 358	345 120	175 212
<b>TOTAL</b>	<b>1 528 612</b>	<b>78 858</b>	<b>9 877 230</b>	<b>4 333 523</b>	<b>15 818 223</b>	<b>15 601 563</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT  
PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

AU 31/12/2001

Nom de l'établissement : **WAFABANK**

TITRES	ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES	EMETTEURS PUBLICS	EMETTEURS PRIVES		TOTAL AU 31/12/2001
			FINANCIERS	NON FINANCIERS	
<b>TITRES COTES</b>					
.Bons du trésor et valeurs assimilées	36 211	6 102 288	77 643	7 458	6 223 600
.Obligations	34 347	6 102 288			6 102 288
.Autres titres de créances					34 347
.Titres de Propriété	1 864		77 643	7 458	-
					86 965
					-
<b>TITRES NON COTES</b>					
.Bons du trésor et valeurs assimilées	2 452 177	297 638	36	58 583	2 808 434
.Obligations	1 187 879	297 638			297 638
.Autres titres de créances	1 264 215			55 609	1 243 488
.Titres de Propriété	83		36	2 974	1 264 215
					3 093
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 488 388</b>	<b>6 399 926</b>	<b>77 679</b>	<b>66 041</b>	<b>9 032 034</b>

ETAT B 6

**DETAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES**

AU 31/12/2001

Nom de l'établissement : **WAFABANK**

En milliers dhs

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au compte de produits et charges de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>T043</b>	Participations dans les entreprises liées								
SOUK AL MOUHAJIR	Distribution	6 500	15,25%	991	991	31/12/01			
FINATEL	Promotion touristique	60 000	96,67%	58 270	38 270	31/12/01			
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	240	31/12/01			
S C I AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	244	31/12/01			
WAFASYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/01			658
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	1 675	31/12/01			
WAFACOM	Communication	3 000	91,28%	2 550	2 550	31/12/01			
WAFAGESTION	Gestions de capitaux	4 000	65,00%	2 679	2 679	31/12/01			6 656
WAFATRUST	Conseil et Ingénierie financière	10 000	66,00%	6 600	6 600	31/12/01			
WAFASYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/01			
WAFAPATRIMOINE	Gestion de patrimoine	10 000	66,00%	6 600	6 600	31/12/01			
WAFABOURSE	Intermédiation de bourse	30 000	89,00%	46 823	46 823	31/12/01			
AGENA MAGHREB	Vente de matériel informatique	11 000	74,95%	8 245	33	31/12/01			
WAFASYSTEMES FINANCE	Ingénierie Informatique	10 000	100,00%	10 340	10 340	31/12/01			600
WAFAIMMOBILIER	Crédit Immobilier	40 000	100,00%	40 700	40 700	31/12/01			12 500
WAFAMONETIQUE	Gestion de la monétique	30 000	90,00%	27 000	27 000	31/12/01			34 529
WAFAFONCIERE	Gestion immobilière	40 000	100,00%	40 000	40 000	31/12/01			
WAFATRADE	Opérations de négoce	55 000	100,00%	55 000	0	31/12/01			
WAFASALAF	Crédit à la consommation	102 366	66,00%	71 464	71 464	31/12/01			13 465
WAFABAIL	Crédit-bail	90 000	93,00%	119 872	119 872	31/12/01			
WAFAINVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	250 000	100,00%	252 150	252 150	31/12/01			
<b>T044</b>	Autres titres de participation et emplois assimilés								
Crédit Du Maroc	Banque	833 818	9,99%	344 502	344 502	31/12/01			10 873
Bank AL AMAL	Banque	500 000	0,77%	3 871	3 871	31/12/01			
BIAT	Banque	84000 TND	3,40%	66 122	66 122	31/12/01			3 410
WAFACOMBIO	Change	1 400 000 ESP	100,00%	963	963	31/12/01			
SUCCURSALES BRUXELLES	Banque	00 000 000 BE	100,00%	101 626	56 626	31/12/01			
Autres				54 001	30 552				1 750
<b>T046</b>	<b>Total Général</b>			<b>1 329 022</b>	<b>1 177 361</b>				<b>84 441</b>

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

DU 01/01/2001 AU 31/12/2001

Nom de l'établissement : WAFABANK

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	121 425	62 191	0	183 616	12 572	7 199	0	19 771	163 844
- Droit au bail	43 937	40 700	0	84 637	0	0	0	0	84 637
- Immobilisations en recherche et développement	77 488	21 491	0	98 979	12 572	7 199	0	19 771	79 207
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	1 814 696	233 301	10 879	2 037 118	856 573	131 946	43 073	945 447	1 091 672
- Immeubles d'exploitation	637 349	122 311	0	759 660	285 248	54 945	33 199	306 994	452 666
. Terrain d'exploitation	25 691	1 006	0	26 697	0	0	0	0	26 697
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	611 566	121 305	0	732 871	285 223	54 945	33 174	306 994	425 877
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	92	0	0	92	25	0	25	0	92
- Mobilier et matériel d'exploitation	815 297	94 993	10 879	899 411	538 008	68 860	9 874	596 994	302 417
. Mobilier de bureau d'exploitation	93 830	9 655	0	103 485	70 092	18 101		88 193	15 292
. Matériel de bureau d'exploitation	155 388	24 207		179 595	72 999	6 015		79 014	100 581
. Matériel Informatique	514 626	55 825	292	570 159	361 229	36 899	292	397 836	172 323
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	51 453	5 306	10 587	46 172	33 688	7 845	9 582	31 951	14 221
. Autres matériels d'exploitation			0	0				0	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation									
- Immobilisations corporelles hors exploitation	362 050	15 997	0	378 047	33 317	8 142	0	41 459	336 588
. Terrains hors exploitation	141 265	1 883	0	143 148	3 000	0	0	3 000	140 148
. Immeubles hors exploitation	212 806	13 012	0	225 818	26 559	7 753	0	34 312	191 506
. Mobiliers et matériel hors exploitation	5 187	1 102	0	6 289	3 758	388	0	4 146	2 143
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 792	0	0	2 792	0	0	0	0	2 792
<b>TOTAL</b>	<b>1 936 121</b>	<b>295 492</b>	<b>10 879</b>	<b>2 220 734</b>	<b>869 145</b>	<b>139 146</b>	<b>43 073</b>	<b>965 218</b>	<b>1 255 516</b>

ETAT B 9 bis

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2001 AU 31/12/2001

en milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Autres immobilisations incorporelles d'exploitation						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	<b>Immeubles d'exploitation</b>						
	Immeubles d'exploitation, logements de fonction	-	-	-	-	-	-
	<b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	10 879	9 874	1 005	2 379	1 958	585
	Mobilier de bureau d'exploitation						
	Matériel de bureau d'exploitation						
	Matériel informatique	292	292		1	1	
	Matériel roulant rattaché à l'exploitation	10 587	9 582	1 005	2 378	1 957	585
	Autres matériel d'exploitation						
	Outillage						
	Petit mobilier matériel et outillage						
	<b>Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>						
	Agencement et aménagement						
	<b>TOTAL</b>	<b>10 879</b>	<b>9 874</b>	<b>1 005</b>	<b>2 379</b>	<b>1 958</b>	<b>585</b>

AU 31 DECEMBRE 2001

en milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2001	Total 31/12/2000
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 944 923	188 455	1 266 950	11 409 275	14 809 603	11 835 961
COMPTES D'EPARGNE				3 257 566	3 257 566	2 790 762
DEPOTS A TERME				8 300 961	8 300 961	11 480 952
AUTRES COMPTES CREDITEURS	5 465	18 812	1 667 234	82 659	1 774 170	600 613
INTERETS COURUS A PAYER				163 639	163 639	146 663
<b>TOTAL</b>	<b>1 950 388</b>	<b>207 267</b>	<b>2 934 184</b>	<b>23 214 100</b>	<b>28 305 939</b>	<b>26 854 951</b>

ETAT B 14

## PROVISIONS

DU 01/01/2001 AU 31/12/2001

Nom de l'établissement : WAFABANK

en milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2000	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2001
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>1 300 313</b>	<b>384 528</b>	<b>168 392</b>	<b>-54 692</b>	<b>1 461 757</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	1 129 553	360 600	161 010	308	1 329 451
titres de placement	28 398	1 629	7 382		22 645
titres de participation et emplois assimilés	139 362	22 299		-55 000	106 661
immobilisations en crédit-bail et en location					-
autres actifs	3 000				3 000
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>19 688</b>	<b>-</b>	<b>10 946</b>	<b>105 000</b>	<b>113 742</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	6 864		946		5 918
Provisions pour risques de change					-
Provisions pour risques généraux				50 000	50 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					-
Provisions pour autres risques et charges			10 000	55 000	45 000
Provisions réglementées	12 824				12 824
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 320 001</b>	<b>384 528</b>	<b>179 338</b>	<b>50 308</b>	<b>1 575 499</b>

## VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

AU 31/12/2001

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	<b>NEANT</b>		
<b>TOTAL</b>			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	<b>NEANT</b>		
<b>TOTAL</b>			

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

AU 31/12/2001

en milliers de DH

	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b> Décision A.G.O du 14 MAI 2001		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Report à nouveau	111 043	Réserve légale	314
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	121 502
Résultat net de l'exercice	334 122	Autres affectations	323 349
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>445 165</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>445 165</b>

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### I. DATATION

. Date de clôture (1)

**31 DECEMBRE 2001**

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

**25 MARS 2002**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
.Défavorables	N E A N T

**3. Comptes consolidés du Groupe WAFABANK**

**BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2000 - 2001**















## GRUPE WAFABANK

### ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ETIC) CONSOLIDE EXERCICE 2000

#### A. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

##### A1. Liste des entreprises consolidées

Le périmètre du Groupe Wafabank au 31 décembre 2000 se présente comme suit :

Sociétés- consolidées	Capital social (KDH)	Pourcentages		Contrib. au résultat- consolidé P. Groupe	Méthode de consolidation (*)
		de contrôles	d'intérêts		
Wafabank	639 483	100,00	100,00	272 586	I.G.
Wafabail	90 000	92,93	92,93	17 117	I.G.
Wafa Investissements	250 000	99,72	99,72	- 2 875	I.G.
Wafa Patrimoine	10 000	66,00	66,00	- 816	I.G.
Wafa Trust	10 000	66,00	66,00	- 4 161	I.G.
Wafa Immobilier	40 000	100,00	100,00	8 128	I.G.
Wafa Monétique	30 000	90,00	90,00	26 705	I.G.
Wafa Bourse	30 000	88,67	88,67	- 7 313	I.G.
Wafasalaf	102 366	66,00	66,00	25 961	I.G.
Wafa Gestion	4 000	65,00	65,00	13 285	I.G.
Diners Club du Maroc	1 500	100,00	100,00	329	I.G.
Wafacom	3 000	91,28	93,33	- 637	M.E.E.
Wafa Systèmes Finance	10 000	100,00	100,00	1 141	M.E.E.
Wafa Trade	55 000	100,00	100,00	- 9 159	M.E.E.
Wafa Foncière	40 000	100,00	100,00	- 1 371	M.E.E.
Wafa Systèmes Data	1 500	100,00	100,00	1 106	M.E.E.
Wafa Systèmes Consulting	5 000	100,00	100,00	456	M.E.E.
Finatel	60 000	96,67	96,67	504	M.E.E.
Sifap	36 000	67,26	67,45	1 908	M.E.E.

##### A2. Entreprises entrées et sorties du périmètre de consolidation au cours de l'exercice

Le Groupe Wafabank n'a pas connu d'entrée ni de sortie de périmètre au cours de l'exercice.

### **A3. Entreprises laissées en dehors de la consolidation**

Les entreprises laissées en dehors de la consolidation sont celles qui ne présentent pas d'importance significative eu égard à l'ensemble consolidé.

## **B. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

Les comptes consolidés du Groupe Wafabank ont été préparés selon les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (P.C.E.C). Toutefois, quelques états de l'ETIC n'ont pas encore été préparés sans effet sur la pertinence de l'information donnée.

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2000 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

### **B.1. Principes de consolidation**

#### *(a) Périmètre de consolidation*

Sont intégrées globalement les banques, établissements et holdings à caractère financier contrôlés au moins à 50% par le Groupe, soit directement, soit par l'intermédiaire de sociétés déjà intégrées globalement.

Sont mises en équivalence les banques, établissements et holdings financiers dans lesquels le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%, à condition que celle-ci lui assure une influence réelle et durable sur la gestion.

Les entreprises à caractère non financier sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sans tenir compte du type de dépendance.

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas de caractère significatif sont exclues du champ de consolidation.

#### *(b) Date de clôture des exercices*

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes le 31 décembre.

c) *Écarts d'acquisition*

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. Dans les cas exceptionnels où ils sont dégagés dans le cadre d'une fusion, ils sont imputés sur les capitaux propres.

S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » dans le poste « Comptes de régularisation » et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(d) *Retraitements et opérations réciproques*

Lorsque l'impact est significatif, les comptes sociaux des sociétés consolidées font l'objet de retraitements pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-après.

Après cumul des bilans et comptes de résultat, les soldes réciproques significatifs, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe, sont éliminés.

## **B.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation**

(a) *Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des succursales étrangères*

Les comptes des succursales étrangères sont convertis en utilisant la méthode du cours de clôture. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits dans les capitaux propres.

(b) *Immobilisations*

- Immobilisations en non valeurs

Elles sont constituées essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

- Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les droits au bail et les brevets et marques. Elles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(c) *Titres de participation*

Sont considérés comme titres de participation, tous les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Cette rubrique comprend aussi les prêts participatifs et les créances rattachées à des participations.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(d) *Titres de placement*

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier. Ce sont essentiellement des fonds d'Etat et des obligations garanties par l'Etat. Ils sont enregistrés au prix d'acquisition hors intérêts courus non échus à cette date.

(e) *Intérêts sur crédits à la clientèle*

Les intérêts courus et non échus sont constatés dans le compte de résultat. Cependant, dès que le recouvrement d'une créance devient douteux, les intérêts

sont réservés et ne sont comptabilisés en produits que lors de leur encaissement effectif.

(f) *Opérations de crédit-bail*

Les opérations de crédit-bail réalisées par Wafabank sont portées à l'actif du bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière. La réserve latente est inscrite parmi les réserves consolidées pour son montant net d'impositions différées.

(g) *Provisions d'exploitation*

Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter, soit du non-recouvrement total ou partiel de créances en souffrance, soit de la mise en jeu d'engagements hors-bilan. Ces provisions sont évaluées conformément aux règles de Bank Al Maghrib relatives à la couverture par des provisions des créances en souffrance et viennent en diminution des créances brutes inscrites à l'actif.

Les autres provisions destinées à couvrir des risques déterminés sont également classées au passif du bilan.

(h) *Provisions réglementées*

Ces provisions, nettes de l'effet fiscal, sont éliminées en consolidation.

(i) *Charge d'impôt sur le résultat*

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt ;
- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition ou de déductions existant dans les comptes sociaux ou dus à des retraitements de consolidation. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

En 2000, le taux normal de l'impôt sur les sociétés sur le résultat réalisé au Maroc est de 39,6% pour les banques et établissements financiers, et de 35% pour les autres sociétés.

### B.3. Comparabilité des comptes

Le P.C.E.C. est rentré en vigueur à partir de l'exercice 2000. Par ailleurs, les comptes de l'exercice 1999 n'ont pas été retraités pour permettre une présentation conforme au P.C.E.C. De ce fait, le tableau des flux de trésorerie n'a pas été préparé au 31 décembre 2000.

## VII-INVESTISSEURS SOLLICITÉS :

L'encadrement supérieur de la Banque, soit :

### ATTRIBUTIONS OPTIONS EXERCICE 1997

NOMS ET PRENOMS	GRADE	DATE D'ENTREE
Abdelhak BENNANI	P.D.G.	01.03.76
Abdellatif GHAZOUANI	DIRECTEUR GENERAL	01.10.65
Hassan EL KOUHENE	DIRECTEUR GENERAL	01.11.67
M'hamed ABBAD ANDALOUSSI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.09.70
Mohamed BENNANI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	04.01.78
Lahbib MSEFFER	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	20.01.71
Labbès MTIOUI MECHKOURI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.02.79
Mustapha NAFAKH LAZRAQ	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	17.06.74
Ahmed OURIAGHLI	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.10.70
Mohamed MIKOU	DIRECTEUR GENERAL ADJT.	01.10.70
Abdeljaouad DOSS BENNANI	DIRECTEUR DELEGUE	
Ahmed LAYINE	DIRECTEUR DELEGUE	20.01.71
Farid BENJELLOUN	DIRECTEUR DELEGUE	01.03.73
Abdellatef BENJELLOUN	DIRECTEUR DELEGUE	01.07.74
Abdallah FATH	DIRECTEUR DELEGUE	02.01.75
Abdelhamid MRABET	DIRECTEUR CENTRAL	01.11.80
Mohamed AGOUZOUL	DIRECTEUR DELEGUE	22.10.62
Abdelhaï ABOU IBDALLAH	DIRECTEUR DELEGUE	04.03.75
Abdelaziz BENNANI	DIRECTEUR DELEGUE	01.11.77
Lahoucine ELLIASMINE	DIRECTEUR DELEGUE	01.09.69
Abdelouahab LAZRAK	DIRECTEUR DELEGUE	02.01.74
Ahmed TAZI	DIRECTEUR DELEGUE	02.02.76
Ameur ATTIOUI	DIRECTEUR CENTRAL	24.11.81
Ali BENNANI	DIRECTEUR CENTRAL	01.09.91
Mohiédine BOUTALEB	DIRECTEUR CENTRAL	05.08.68
Mohamed BERRADA	DIRECTEUR CENTRAL	02.09.69
Omar BOUNJOU	DIRECTEUR CENTRAL	
Azeddine EL HILALI	DIRECTEUR CENTRAL	01.03.72
Rachid BENDRISS	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	23.09.64
Khadija DILAMI	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	
Abdelhay BENCHEKROUN	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	01.01.76
Mokhtar LAARAJ	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	27.04.64
Ahmed MECHICHE ALAMI	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	01.11.76
Hassan HADOUDOU	DIRECTEUR CENTRAL ADJT.	01.06.78